

L'an DEUX MIL VINGT, le SAMEDI 31 OCTOBRE, à 09 h 03, le Conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en CINQUIÈME SÉANCE ANNUELLE, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale de la Maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 13 h 36).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination du Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil municipal. Xavier-Jonathan RITOU a été désigné, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

Éricka BAREIGTS, Jean-François HOAREAU (arrivé à 10 h 15 en cours de présentation du Rapport n° 20/5-001), Brigitte ADAME, Jean-Pierre MARCHAU, Julie PONTALBA, Gérard FRANÇOISE, Monique ORPHÉ, Ibrahim DINDAR, Dominique TURPIN, Yassine MANGROLIA, Sonia BARDINOT, Jacques LOWINSKY, Marie-Anick ANDAMAYE, Gilbert ANNETTE, Marylise ISIDORE, Stéphane PERSÉE, Claudette CLAIN, Geneviève BOMMALAIS, Virgile KICHENIN, Fernande ANILHA, Karel MAGAMOOTOO, David BELDA, Christelle HASSEN, Éric DELORME, François JAVEL, Joëlle RAHARINOSY, Érick FONTAINE, Jean-Claude LAKIA-SOUCALIE, Guillaume KICHENAMA, Jean-Alexandre POLEYA, Gérard CHEUNG LUNG, Christèle BEAUMIER, Benjamin THOMAS, Raihanah VALY, Nouria RAHA, Julie LALLEMAND, Jean-Max BOYER, Audrey BÉLIM, Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY, Xavier-Jonathan RITOU, Alain ZANÉGUY, MÉDÉA MADEN Noela, Michel LAGOURGUE, Corinne BABEF, Jean-Régis RAMSAMY, Haroun GANY, Wanda YENG-SENG BROSSARD (arrivée à 09 h 57 en cours de présentation du Rapport n° 20/5-001), Vincent BÈGUE, Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

Alain ZANÉGUY	(à son départ à 11 h 38 au Rapport n° 20/4-008)	par Jean-Régis RAMSAMY
Michel LAGOURGUE	(à son départ à 11 h 53 après le vote du Rapport n° 20/5-009)	par Haroun GANY
Didier ROBERT	(toute la durée de la séance)	par Vincent BÈGUE

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice (49 présents sur 55), ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

ORDRE DU JOUR DE SÉANCE

Sur proposition de la Maire, adoptée par vote à main levée et à l'unanimité des votants, le Rapport n° 20/5-037 relatif à la « lutte contre la grande pauvreté à Madagascar / attribution d'une aide d'urgence au Groupe de Recherche et d'Échanges technologiques (GRÉT) et mise en place d'un plan d'aide au développement pluriannuel » a été inscrit à l'ordre du jour de séance.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En vertu de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés à divers titres n'ont pas pris part au vote des Rapports dont la liste suit.

Élu(e)s intéressé(e)s	(en qualité de)	au titre de/ du	Rapport n°
(1) <i>Nadia RAMASSAMY</i>	(déléguée/ Région Réunion)	ÉPFR	20/5-026
- Gilbert ANNETTE	(délégués/ CINOR)		
- Jean-François HOAREAU			
- Julie PONTALVA			
- Benjamin THOMAS			

- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CCAS	20/5-035
- David BELDA	(délégués/ Ville)		
- Marylise ISIDORE			
- Guillaume KICHENAMA			
- Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY			
- Dominique TURPIN			
- Éric DELORME			
- Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY			
(2) <i>Alain ZANÉGUY</i>			

- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CDÉ	
- Christelle HASSEN	(délégués/ Ville)		
- Claudette CLAIN			
- Joëlle RAHARINOSY			
- Nouria RAHA			
- Noela MÉDÉA MADEN			

ÉPFR Établissement public foncier de la Réunion
 CCAS Centre communal d'Action sociale
 (1) élue absente à la séance

CINOR Communauté intercommunale du Nord de la Réunion
 CDÉ Caisse des Écoles
 (2) élu parti au Rapport n° 20/5-008

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS

Wanda YENG-SENG BROSSARD	arrivée à 09 h 57	en cours de présentation
Jean-François HOAREAU	arrivé à 10 h 15	du Rapport n° 20/5-001
Alain ZANÉGUY	parti à 11 h 38	au Rapport n° 20/5-008 (procuration à Jean-Régis RAMSAMY)
Ibrahim DINDAR	sorti de 11 h 38	du Rapport n° 20/5-009
	à 12 h 04	au Rapport n° 20/5-014
Michel LAGOURGUE	parti à 11 h 53	au Rapport n° 20/5-009 (procuration à Haroun GANY)
Vincent BÈGUE	sorti de 11 h 53	du Rapport n° 20/5-010
	à 11 h 59	au Rapport n° 20/5-014
Éricka BAREIGTS	sortie de 11 h 53	du Rapport n° 20/5-010
	à 12 h 00	au Rapport n° 20/5-014
	sortie de 12 h 13	du Rapport n° 20/5-016
	à 12 h 35	au Rapport n° 20/5-020
Geneviève BOMMALAIS	sortie de 12 h 40	du Rapport n° 20/5-023
	à 12 h 48	au Rapport n° 20/5-028
Gilbert ANNETTE	parti à 13 h 13	au Rapport n° 20/5-033

La Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le VENDREDI 6 NOVEMBRE 2020 et que le nombre de Conseillers municipaux présents a été de 49 sur 55.

OBJET **Développement durable**
Rapport 2020 sur la situation en la matière de la Commune de Saint-Denis

En application du Décret n° 2011-687 du 17 juin 2011, les collectivités territoriales de plus de cinquante mille habitants sont tenues d'établir un rapport annuel, présenté préalablement au débat sur le projet de budget.

Ce rapport, est un état des lieux de ce qui a été fait en 2020 et de ce qui peut être poursuivi et amélioré en 2021. Il s'agit de rendre compte des actions effectuées au titre du développement durable sur le territoire communal, au regard des cinq finalités du développement durable inscrites dans le Code de l'Environnement :

- la lutte contre le changement climatique ;
- la préservation de la biodiversité, la gestion des milieux et des ressources ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations ;
- les modes de production et de consommation responsables.

Le rapport se décline en deux parties :

- I. les actions sur l'ensemble du territoire communal « des politiques de développement durable à Saint-Denis » ;
- II. les actions internes à la gestion communale « Saint-Denis, commune exemplaire et responsable »,

Ce document montre l'évolution des actions par rapport aux années précédentes avec les indicateurs les plus pertinents.

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de ce rapport.

OBJET **Développement durable**
Rapport 2020 sur la situation en la matière de la Commune de Saint-Denis

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 dite « Loi Grenelle 2 », portant engagement national pour l'environnement ;

Vu le Décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales ;

Vu le RAPPORT N° 20/5-002 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre MARCHAU - 3ème adjoint au nom des commissions « Ville Ecologique » et « Ville Durable » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
(pas de vote)

Prend acte du rapport 2020 sur la situation de la Commune de Saint-Denis en matière de développement durable.



RAPPORT

2020

Accusé de réception en préfecture
974 219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Sommaire

I

La politique publique de développement durable SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-DENIS	4
La lutte contre le changement climatique	5
La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	12
L'épanouissement de tous les êtres humains	21
Cohésion sociale & solidarité intergénérationnelle	48
Mode de production et de consommation responsable	52

II

SAINT-DENIS

Une commune engagée et responsable	54
La lutte contre le changement climatique	56
La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	58
L'épanouissement de tous les êtres humains	62
Cohésion sociale & solidarité intergénérationnelle	64
Mode de production et de consommation responsable	65
Les indicateurs	68

Le présent rapport est un état de la situation de ce qui a été réalisé par la mairie de Saint-Denis en 2020 et les perspectives pour 2021 sur le territoire de la commune au titre du développement durable.



La lutte contre le changement climatique



L'épanouissement de tous les êtres humains



La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources



Mode de production et de consommation responsable



Cohésion sociale & solidarité intergénérationnelle

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



*La politique publique de
développement durable*
SUR LE TERRITOIRE
DE SAINT-DENIS

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

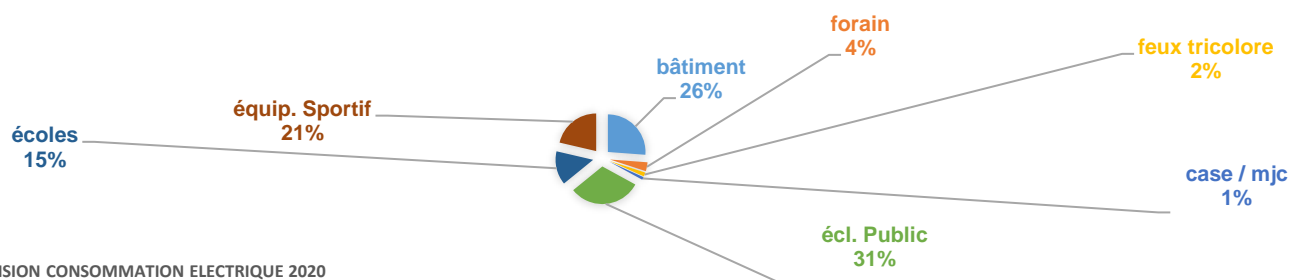


La lutte contre LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Maîtrise de la Demande en Energie (MDE) et Energie renouvelable

En 2020 comme pour 2019, la consommation électrique de la Commune de Saint-Denis avoisinera les 17 600 MWh. Au cours de ces 2 dernières années, on constate en moyenne une stabilisation du niveau des consommations électriques, malgré la fluctuation des abonnements due à la rétrocession des installations privées de la ville ou à l'ajout des nouvelles installations communales. Cette stabilité est obtenue par l'investissement des services communaux œuvrant pour maîtriser la demande en énergie, pour aider EDF à gérer sa production journalière d'électricité, à réaliser des économies financières et à améliorer l'emprunte carbone de la Collectivité. Pour obtenir ce résultat, les solutions consistent à utiliser des équipements électriques performants, peu énergivore, des technologies innovantes ou d'utiliser des sources d'énergies renouvelables.



PREVISION CONSOMMATION ELECTRIQUE 2020



DENT : Actions réalisées en 2019 et 2020

En éclairage public routier et sportif, poursuite du déploiement progressif des équipements à technologies innovantes comme les sources lumineuses ou les éclairages à « led » alimentés par panneaux photovoltaïques, les dispositifs intelligents de modulation de l'éclairage et de supervision à distance. Poursuite, également, du plan pluriannuel de réhabilitation de milliers de luminaires en partenariat avec EDF, l'ADEME, et le

Accusé de réception en Préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

FEDER : une première cible de 5 000 points lumineux âgés de plus 20 ans a été fixée, avec un coût des travaux estimé à 6 M€.



En 2019 ce programme de travaux a bénéficié de 330 k€ d'aide financière de EDF dans le cadre de la convention MDE. En « 2020 », les travaux de déploiement des 825 sources lumineuses ont débuté et les études prospectives de la tranche 2 sont lancées pour la conversion des 4 175 sources restantes.



➡ Installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture du stade de l'Est (avantage : diminution de la pollution et de la facture énergétique)



➡ **Amélioration du confort thermique des salles de classes modulaires** : Mise en œuvre d'un habillage des façades extérieures en bardage, application d'une peinture isolante sur la toiture, installation

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

d'extracteurs d'air solaire, pose de films solaires, anti UV sur les jalousies *H. Dunant (4 s), JB Bossard (1 s), M. Debré (2 s), Tamarins (2 s), Lilas (1 s), Bringelliers (1 s), Damase Legros (1 s), Baies Roses (2 s) Candide Azéma A (1 s) , Gabriel Macé (1), Grand Canal (2 s), Bancouliers (2 s)*

➡ **Réalisation d'une salle de classe bioclimatique à l'école élémentaire Champ Fleuri**

Cette construction s'est faite en phase expérimentale, l'objectif étant d'offrir aux élèves un meilleur confort thermique. L'efficacité énergétique de cette construction porte sur l'orientation du bâtiment, le choix du terrain et les matériaux de construction.

_Habillage des façades exposées au soleil par un bardage faisant fonction de « double peau ».

_Equipement d'un brise soleil horizontal en toile micro-perforée protégeant les menuiseries des rayons du soleil.

_Pose de larges jalousies en façades Nord & Sud et installation de petites lames orientables en persienne sur les portes d'accès de la salle de classe favorisant la circulation en continu de l'air.

_Pose de film solaire anti UV sur toutes les jalousies.

_Application d'un isolant thermique réfléchissant sur la couverture de la toiture. Fixation de brasseurs d'air au faux-plafond améliorant la ventilation intérieure de la salle de classe.

_Installation en partie haute du plafond d'un caisson de ventilation équipé de persiennes permettant l'évacuation de l'air chaud vers l'extérieur.

Éclairage public - actions réalisées

	<u>Énergie</u>	<u>Technologie</u>	<u>Qté</u>	<u>Éclairage routier et piétonnier</u>	<u>Qté</u>	<u>Éclairage sportif</u>
	2019	Réseau EDF	« led »	33	luminaires sur le chemin Dufourg à la Bretagne (250 k€)	16
50				luminaires sur le Centre-Ville (relooking) (193 k€)	6	Projecteurs Plateau vert Montagne 8ème (35 k€)
4				luminaires sur lot. Équinoxe à la Montagne (5 k€)	16	Projecteurs Terrain foot synthétique chaudron (50 k€)
17				luminaires sur la route Digue (49 k€)	7	Projecteurs Tir à l'arc (42 k€)
					12	Projecteurs bouledromes Antoine Séry (40 k€)
Solaire		Photovoltaïque	44	luminaires solaires photovoltaïques (224 k€)		
Réseau EDF		Gestion automatisée			5	GAES sur Champ fleuri (stade Antoine Séry, aire de jeux, plateaux noirs, piste jogging) (20k€)
				1	GAES sur la Montagne 15ième (plateau synthétique Zac Avenir-5k€)	
2020	Réseau EDF	« led »	825	luminaires sur 4 secteurs de la Ville (Tranche1 - 990 k€)	6	Projecteurs plateau vert Quinquinat (18 k€)
			8	luminaires sur l'allée Moreau au Chaudron (16 k€)	8	Projecteurs bouledrome Montgaillard (19k€)
			55	luminaires sur chemin Tamarin la Montagne (29k€)	21	Projecteurs gymnase Bellepierre (22 k€)
			13	luminaires sur rue Gallieni (15 k€)		

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20201031-205002-DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020



Photos installations et équipements



***Éclairage led
rue Léopold Rambo***



***Luminaire led
rue Léopold Rambo***



***Luminaire led
&
panneau solaire***



Projecteur led sportif

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



DENT : Prospectives 2021

Maintien des investissements sur les équipements d'éclairage public routier et sportif pour réaliser des économies d'énergie et continuer la lutte contre le réchauffement climatique. Utilisation l'énergie renouvelable solaire pour alimenter par des panneaux voltaïques nos équipements d'éclairage ou de climatisation des bâtiments communaux.

A. En éclairage public routier et piétonnier :

- ✓ Projet 5000 points lumineux, réalisation de la tranche 2 déploiement de (1000 à 1500 points lumineux à led) pour une estimation de travaux à 2,5 M

- ✓ Pose de 40 horloges astronomiques pour une estimation de 30 K€

B. En éclairage public sportif

- ✓ Déploiement de 5 nouveaux dispositifs GAES (50 K€)
- ✓ Rénovation éclairage des courts de tennis ou plateaux noirs avec des projecteurs à technologie led (100 K€)
- ✓ Rénovation éclairage terrain football Jean Ivoula pose de 120 projecteurs à led (900 K€)

C. Energie renouvelable

- ✓ Déploiement de plusieurs luminaires solaires photovoltaïques déployés rue des routiers, pour un montant de 100 K€.



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



PROJET DE STATIONS Vélos à Assistance Electrique (VAE) SUR ST DENIS

Début décembre 2019, la Ville a retenu le groupement AREE-PLEASE, représenté par Messieurs ADAME et ARNACHELLUM, suite à un appel à projets.

Une réunion technique s'est tenue en mairie le 4 février 2020.

Une visite des 4 sites retenus au titre de l'expérimentation a été effectuée le 20 février 2020 avec l'ensemble des services concernés.

Il s'agissait des sites suivants :

- * Jardin de l'Etat
- * La Poste rue Maréchal Leclerc
- * Place Paul Vergès
- * Barachois

Cela a permis d'identifier précisément l'emplacement et l'emprise nécessaire, en vue d'établir les futures AOT.

Cela a permis également d'identifier et de programmer les travaux à réaliser par la Ville, essentiellement l'amenée des fluides (EDF)

Les délais de fabrication et d'acheminement vers la Réunion devaient permettre une mise en service des 4 stations équipées de 10 vélos chacune à la mi-mai (sauf aléa).

Une rencontre a eu lieu dès le 11 mai avec le lauréat pour faire un point sur l'avancement du projet.

Comme beaucoup d'entreprises, son fournisseur de vélos basé en métropole avait cessé toute activité depuis le 16 mars.

En tenant compte des délais de reprise d'activité et des contraintes de travail, nous pouvions envisager de déployer les 4 stations au plus tard au mois d'octobre.

Cependant, avec la crise sanitaire et la demande mondiale accrue pour les vélos, il y a eu un retard chez les fournisseurs de composants. La chaîne de production est

a été passée. **L'opérateur table pour une livraison des vélos en janvier et une mise en phase de test courant février 2021** pour être réaliste.

Afin de mener à bien le projet, le groupement a recruté au mois de janvier une personne dédiée au projet.

L'opérateur a également profité de cette période de confinement pour améliorer le produit. La dernière version du vélo ne nécessite plus de connexion internet sur chaque station. La liaison se fera par Bluetooth et une application smartphone.



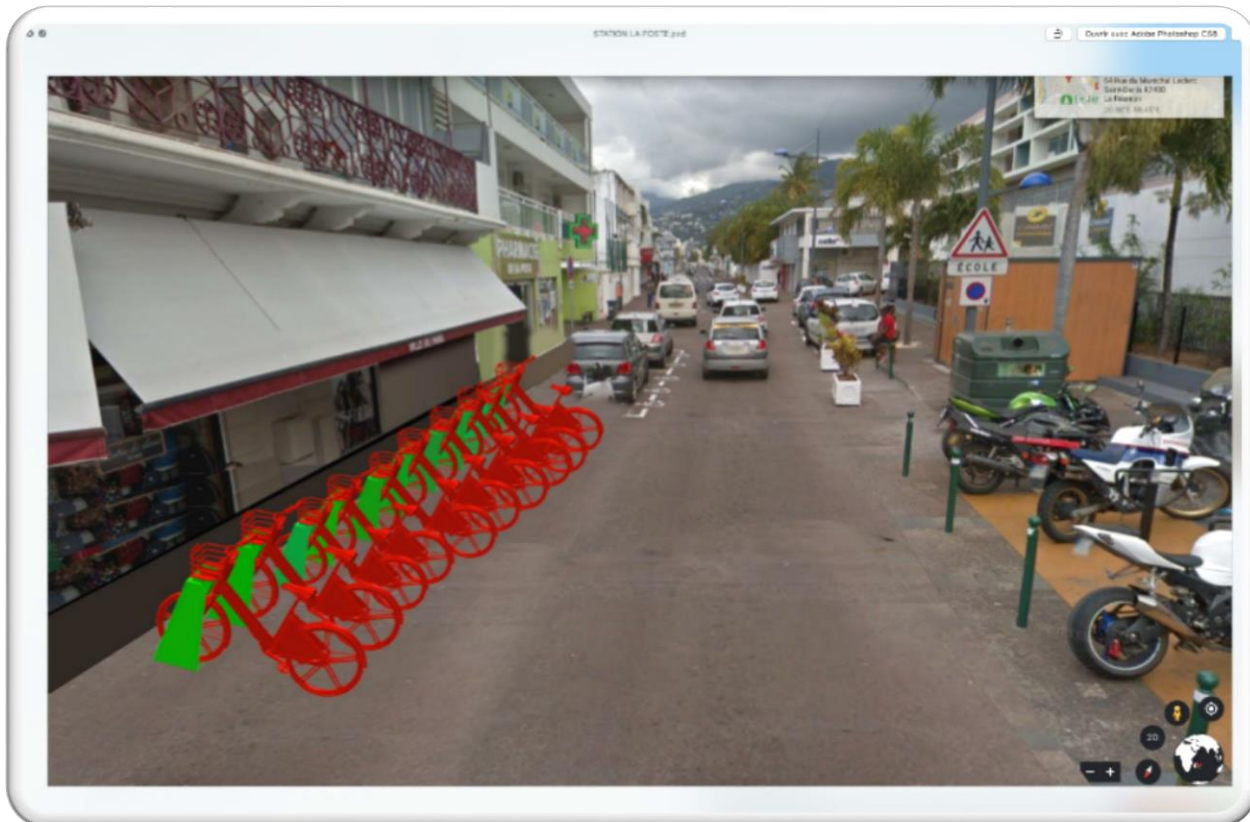
Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

les volets Assurance notamment. **EN COURS par la Direction du Foncier**

Prochaines étapes :

* rédaction de la Convention d'AOT entre la Ville et le groupement pour signature au plus tôt, ce qui leur permettra d'avancer sur

*Lancement par le service Energie des commandes de travaux pour réaliser les arrivées d'électricité en 220 V au niveau des 4 stations identifiées : **raccordements opérationnels fin octobre au plus tard.**



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



Garantir une bonne gestion de nos ressources

Actions réalisées en 2020 : CCAS



Les fontaines à eau avec filtration de l'eau potable sont d'un usage satisfaisant et apprécié pour les enfants, parents, personnel. Le goût est agréable et permet aux enfants et au personnel de s'hydrater suffisamment.

➤ GAINS :

- Une prise de conscience des usagers sur l'application de la loi sur la lutte contre les déchets plastiques, prévention de sa propre santé avec moins de présence de bisphénol A libéré par le plastique, de perturbateurs endocriniens, de pesticides, de bactéries, de virus....
- Un changement des cartouches filtrantes 2 x/an : récupération de celles-ci par le fournisseur, évacuation selon les normes.

➤ MODES OPERATOIRES ET COUTS :

- Il n'y a pas eu d'utilisation de bouteilles d'eau en récipients plastiques depuis

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

l'installation des filtres (pas de forte pluie ni de cyclone en 2019-2020).

- Coût de l'achat pour les 8 établissements: 2 000 €
- Coût de la maintenance annuelle, avec changement de 2 cartouches 2 x/an : 1 280 €.



GESTION DIFFERENCIEE DU CŒUR VERT FAMILIAL (CVF)

Maintenir cet espace qui comptabilise 33ha, répartis sur différents secteurs de la ville, de façon optimale en termes de propreté et d'entretien des espaces végétalisés et arborés, sollicite des moyens financiers et humains importants.

De plus, une gestion intensive n'est pas en cohérence avec une gestion respectueuse de l'environnement. Aussi, la ville a opté pour la gestion différenciée de cet espace afin de favoriser le développement de la biodiversité.



De plus, non seulement les arbres en milieu urbain remplissent des fonctions écologiques et thérapeutiques, mais ils peuvent aussi contribuer à notre confort et notre sécurité et jouer un rôle social, esthétique et même économique.

Les arbres en ville jouent également le rôle de purificateur d'air et de climatiseur : en diminuant la température ambiante et en améliorant sa ventilation.

Les arbres améliorent et protègent aussi la structure des sols limitant, entre autres, leur appauvrissement et les risques d'érosion.

Le patrimoine arboré du CVF fait l'objet d'attention constante. Certains sujets sont malades et il est nécessaire de les remplacer au fur et à mesure afin de ne pas déséquilibrer l'harmonie végétale du site.

Un programme de replantation est à l'étude en interne pour l'année 2021 sur le parc urbain notamment



REPLANTATION DU CŒUR VERT FAMILIAL

Le cœur vert Familial est un parc en milieu urbain à vocation de loisirs et de détente.

Les arbres et les espaces boisés dans un paysage urbain permettent de réduire les effets dommageables sur notre environnement (pollution) et notre santé.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

➔ **AMENAGEMENT ESPACE
OMBRAGE TRIBUNE DU STREET
WORK OUT – CVF zone Marcadet**

L'espace des tribunes est situé en plein soleil, ce qui occasionne une gêne pour le public et accélère le vieillissement du mobilier urbain installé sur cette zone.
Un projet de plantation est donc à l'étude avec mise en place de l'irrigation.



➔ **ELAGAGE**

- ✓ Entretien le parc arboricole de tout le territoire de la Ville de Saint-Denis.
- ✓ Contribuer à l'entretien de tous les végétaux et de la biodiversité



DD : Utilisation de matériels électriques afin de réduire les nuisances sonores

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



➔ **SALUBRITE PUBLIQUE**

La mission de salubrité publique comporte 4 axes :

- La dératisation
- La désinsectisation
- La démoustication
- La désinfection

Ces 4 axes portent sur tout le territoire :

- Voiries communales
- Bâtiments communaux
- Ecoles, crèches communales
- Espaces verts communaux

Le but est d'atténuer la prolifération des nuisibles autant que possible par des moyens de lutte biologique quand cela est possible . L'emploi de produits phytosanitaires restent à ce jour le moyen le plus efficace de traitement.

Le service travaille sur des moyens qui seraient plus en phase avec la préservation de la nature.



FRICHES URBAINES, PRIVEES ET RAVINES

Dans le cadre de la lutte contre la Dengue, le service déploie aussi des moyens afin d'assurer le nettoyage des ravines.

Les friches urbaines sont aussi prises en charge afin de réguler la prolifération de nuisibles.

Les friches privées qui font l'objet de procédures administratives (mise en demeure) à l'encontre de propriétaires qui n'entretiennent pas leurs terrains.

Nettoyage de ravines



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Nettoyage de terrains privés (sous procédures administratives – mise en demeure)



Plantations extérieures d'arbustes:

Côté rue Félix Guyon, donnant sur les bureaux du RDC des locaux du siège du CCAS : Plantes livrées par la pépinière, plantées et entretenues par l'équipe du pôle des logistiques et moyens du CCAS.



PEPINIERE ET ESPACES VERTS DE LA VILLE.



Acquisition d'un engrais organique pour amender le sol et le maintenir en bonne santé

FERTICYCLE est un engrais organique à base de fiente de poules d'ORIGINE LOCALE, de LA PLAINE DES CAFRES. Par cet achat responsable, la Ville de Saint-Denis participe à une économie circulaire.

Elle contribue aussi à maintenir les sols en bonne santé pour favoriser le développement des végétaux. Aussi un meilleur état des végétaux, permettra la création d'îlot de fraîcheur de qualité, et ainsi participera à l'abaissement des températures et à l'amélioration de la qualité de l'air dans la ville.

➡ **La plantation d'arbustes devant les entrées du public et du personnel des locaux du siège du CCAS, prévue en 2020, est reportée en 2021.**

Action à relancer avec la pépinière Thérésien Cadet suite à la fermeture des bureaux au public pendant le confinement. De nouvelles plantes seront aussi reprises.

➡ **Poursuite de l'installation dans les crèches de petits jardins potagers, avec plantes aromatiques, sensibilisation des enfants à la plantation, à la création, à prendre soin des plantes.**



➡ **Réflexion en cours en vue d'intégrer la Maison de la Fraternité et de l'Insertion Sociale (MFIS) et l'Abri de nuit ruelle Turpin dans le projet PRUNEL.**



Dispositif « Nuits sans lumière »

Le dispositif des « Nuits sans Lumière » a fait l'objet d'une nouvelle appellation ce sont maintenant « les Jours de la nuit »

En raison de la crise sanitaire et du confinement les actions de sensibilisations, ainsi que les animations n'ont pas pu se tenir.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

En revanche, la ville de Saint Denis a maintenu l'extinction des lumières.



LES JOURS DE LA NUIT 2020
Du 10/04/20 au 04/05/20
Bilan de la participation de la DENT





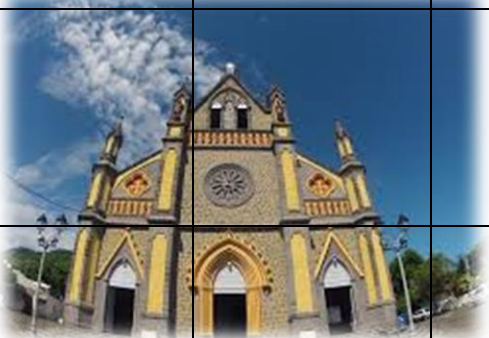
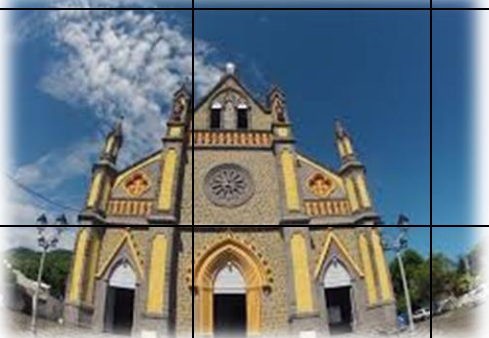
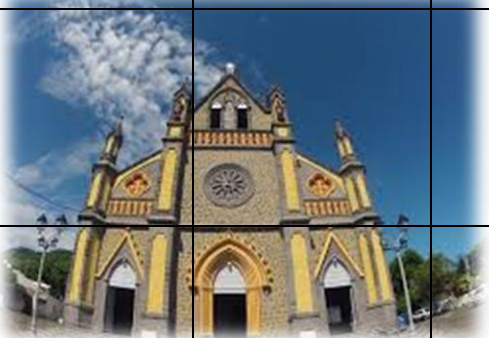
L'extinction des lumières a duré 24 nuits, pour les axes routiers 24 concernés, ainsi que 6 monuments de la ville et 90 sites sportifs.

1/ Extinction des Voiries

N°	AXES	Observations	Total rues	Total coffrets
1	Rue de Paris en totalité		1	4
2	Rue de la Victoire, rue Lucien Gasparin, BD La Caussade, Rue Gibert De Molière		4	4
3	Rue de Nice		1	1
4	Rue du Pont		1	1
5	Les quais de la Rivière Saint-Denis		2	3
6	Tout le Cœur vert familial (ancien parc de la Trinité, skate parc, terrain Beach volley)	Luminaires solaire à mettre au noir par le prestataire		2
7	Rue des Poivriers		1	1
8	Parking cimetière de l'Est		1	1
9	Rue des Vavangues		1	1
10	Rue Madagascar		1	1
11	Rue de la Vierge + Cheminement piétons le long de la ravine Patate à Durand	Cheminement piétons gestion CINOR	2	1
12	Boulevard Sud, RN6 : (en totalité, entre le pont Vinh San et le Pont de la Rivière des Pluies)		1	14
13	L'axe Barachois/ Entrée Est (RN1/RN2/RN2A/): depuis l'ancienne DDE jusqu'au pont de la Rivière des pluies (Côté Lancastel et côté Rambaud) + Pont RN1		1	16
14	CD41 devant le stade de la redoute		1	1
15	Les 2 ponts de la rivière des pluies (RN2, Pont de Gillot et Pont Boulevard sud, ...)		2	1
16	Sortie ouest route du littoral par le pont Vinh San (Barreau U2)		1	
17	Rue du Général de Gaulle en totalité		1	4
18	Chemin de la Vigie: entre la route de la Montagne et le chemin du Cap Bernard		1	1
19	Route de la Montagne: Carrefour chemin de la Vigie, partie basse, jusqu'au chemin de la Vigie partie haute (au niveau de la station Tamoil)		1	1
20	Allée du papillon(Prima)		1	2
21	Route de la rivière des pluies		1	2
22	Route Gabriel MACE		1	1
23	Route de DOMENJOD		1	2
24	Chemin Ilet QUINQUINAT		1	2
TOTAL			29	67

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

2/ Extinctions des monuments

N°	Monuments	Observations	Total coffrets
1	La Cathédrale (mise en valeur)		1
2	Le Monument aux morts (rue de Paris/Victoire)		1
3	Médiathèque		1
4	Eglise de la Délivrance		1
5	Statue danseuse (Cœur Vert familial)		1
6	Statue "les engagés indiens" sur le Barachois		1
		TOTAL	6

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



Point financier :

	Actions / Sinistres	Nombre de points lumineux	Puissance moyenne d'une lampe (Watts)	Puissance éteinte (moyenne) (kilowatts) 1 heure par jour	Nbre heures d'extinction	Nbre Jours d'extinction	Economie d'énergie (kWh)	Economie d'énergie (€)	Coût financier (€)
		(A)	(B)	(C) = (A*B)	(D)	(E)	(F) = (C*D*E)	(G) = (F*0,17€)	
EP	Voiries : Extinction Eclairage Public: 24 nuits pour tous les axes concernées (10 Avril au 04 Mai 2020), économie réalisée sur une moyenne de 11 heures d'éclairage pour 24 jours d'extinction	2 007	200	401	11	24	105 964	17 997,00 €	6 230,00€
	Tournées de Nuit 1 Tournée de Nuit (au début NSL) 1 Tournée de Nuit (à la fin NSL)								720,00 €
RESEAUX	Terrain de sport Investissement pour modification programme des 41 automates								5 000,00 €
	Terrain de sport Les sites sont éteints à partir de 20h00, économie réalisée sur 2 heures (20h00 à 22 h00) pour 25 jours d'extinction	1 146	900	1 031,4	2	25	51 570	8 766,90 €	
TOTAL								26 763,90 €	11 950,00 €



Bilan financier global des Jours de la Nuit 2020

LIBELLE	Débit (€)	Crédit (€)	Solde intermédiaire (€)
Dépenses engagées par la DENT	- 11 950,00€		- 11 950,00€
Economie énergétique		+ 26 763,90€	+ 14 813,90€
Total des mouvements	- 11 950,00€	+ 26 763,90€	
Nouveau Solde Créiteur		+ 14 813,90€	

JDLN 2020

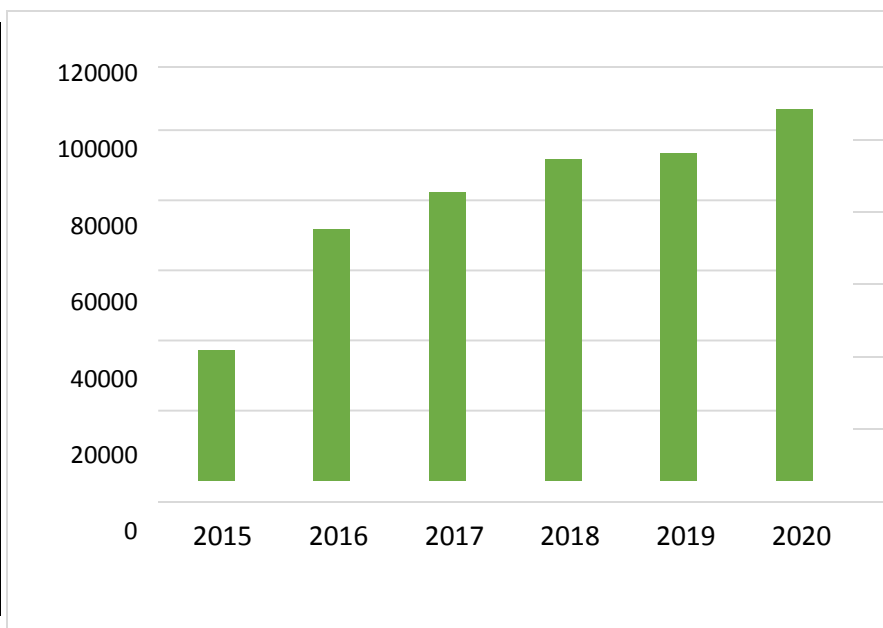
Économie globale de **15 k€**

Remarques : L'impact de la pandémie Covid-19 a contraint la DENT à sous-traiter la majorité des prestations liées aux extinctions de voiries (6 230€). Sans celle-ci, l'économie financière aurait pu

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

3/ Evolution des économies en éclairage public

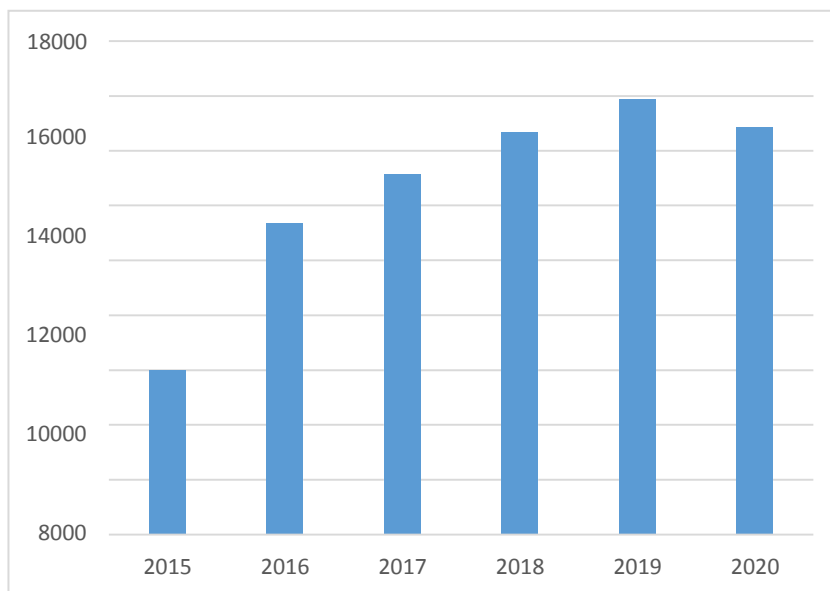
Années	Economie (KWh)
2015	37 400,00
2016	71 600,00
2017	82 280,00
2018	91 850,00
2019	93 500,00
2020	105 974,00



☞ Economie énergétique en 2020 : 105 974,00 KWh

Par rapport à 2019, on peut noter une augmentation de l'économie énergétique de +12,5 KWh. Ceci s'explique par le nombre de voiries supplémentaires éteintes, soit + 307 points lumineux.

Années	Economie (€)
2015	5 980,00
2016	11 370,00
2017	13 165,00
2018	14 696,00
2019	15 895,00
2020	14 850,00



☞ Economie financière en 2020 : 14 850,00€

Par rapport à 2019, on peut noter une économie financière en légère baisse de - 1 045€. Ceci s'explique par la nécessité d'avoir sous-traité la majorité des prestations des extinctions des voiries en raison de la pandémie Covid -19.

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20201031-205002-DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020



Permettre l'épanouissement de tous



L'épanouissement des êtres humains commence dès le plus jeune âge, que cela soit dans les crèches, avec les parents dans les lieux d'accueil ou à l'école.

Améliorer le vivre ensemble en proposant des mesures d'accompagnement de la population

L'Institut Municipal des Langues et des Cultures (IMLC) a pour mission de favoriser l'apprentissage des langues et cultures étrangères, et plus particulièrement celles des différentes communautés qui composent la société réunionnaise, participant ainsi à une meilleure solidarité dans la ville et contribuant ainsi au « vivre ensemble péi ».

Avec le retour de la semaine à quatre jours, le dispositif « Plan anglais » et les activités de l'IMLC (l'Institut Municipal des Langues et Cultures) seront désormais déclinés sur le temps de la pause méridienne. Le plan

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

anglais pour les GS, les CP et les CE1 en ARE, les patrimoines culturels pour les

CM1/CM2 également sur le temps de la pause méridienne.

Avec la continuité du grand Projet Educatif Global, la Ville souhaite ainsi devenir partenaire d'UNICEF France et obtenir le titre Ville amie des enfants pour le présent mandat 2020/2026.





Une Ville amie des enfants est une ville qui s'engage à respecter les droits de l'enfant. C'est une Ville dans

laquelle la voix, les besoins, les priorités et les droits des enfants font partie intégrante des politiques, des décisions et des programmes publics. Une Ville amie des enfants est donc une ville adaptée à toutes et à tous.

Ce processus de candidature a vocation à élaborer et à présenter à UNICEF France un plan d'action 2020/2026 pour l'enfance et la jeunesse.

Le plan d'action 2020/2026 pour l'enfance et la jeunesse reposera sur les cinq engagements suivants :

- ✓ Le bien-être de chaque enfant et chaque jeune
- ✓ La lutte contre l'exclusion, la discrimination et pour l'équité
- ✓ Un parcours éducatif de qualité
- ✓ La participation et l'engagement de chaque enfant et chaque jeune
- ✓ Le partenariat avec UNICEF France



Parallèlement, la Ville se lance dans une démarche « **d'Ecole Bienveillante** ». Le comité de pilotage composé des partenaires de l'éducation : Education Nationale, CAF, Département, association de parents d'élèves, PRE et délégué du Préfet ainsi que les psychologues à l'origine de l'alerte propose de lancer une



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

expérimentation sur 5 écoles pilotes pour lutter contre des problématiques d'incivilités récurrentes entre les enfants mais également entre adultes. Identifiées principalement sur le temps de la pause méridienne, elles impactent plus globalement le climat scolaire.

L'objectif recherché est une amélioration du climat au sein de certaines écoles, un retour à la confiance...une volonté partagée de ne pas laisser s'installer des zones mêmes minimes de violence silencieuse.

Le plaisir de faire et d'être ensemble, l'estime de soi, le respect de l'autre et de ses différences, la coopération et l'entraide et le respect de l'environnement sont quelques valeurs civiques véhiculées au sein des ateliers. L'action phare de cette année 2020 est la continuité de d'engagement de 175 volontaires en service civique afin de lutter contre le décrochage scolaire des élèves de CE2 dans les 44 écoles publiques élémentaires dont 24 écoles situées en REP et REP+.

Leurs missions de sensibilisation traitera de l'appropriation des outils numériques, du mieux vivre ensemble, de la réussite éducative et du développement durable. Aussi bien sur le temps scolaire qu'en périscolaire (sur la pause méridienne).

Cette mission d'accompagnement proposée par la DPEG donne la possibilité à l'engagé volontaire de Service Civique de s'investir utilement et de façon complémentaire aux actions de mise en œuvre pour la réussite éducative des enfants des écoles primaires dionysiennes.

Il en retirera également une expérience multiple et dynamique au service d'autrui, et participera à la transmission des valeurs civiques et citoyennes et à la valorisation de l'engagement et des valeurs de la République.

➔ **Parallèlement et en corrélation avec la démarche « Ecole Bienveillante », les jeunes engagés volontaires de services civiques bénéficie d'une formation sur la communication bienveillante, portée par les retraités de l'Education Nationale de l'association Vivancia, qui d'ailleurs les accompagne au quotidien dans les 44 écoles élémentaires.**



➔ **Dans le cadre de l'Agenda 21 Scolaire,** les engagés volontaires du Service Civique ont pu mener des actions de sensibilisation des

élèves sur les thèmes du respect de l'Environnement et de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ceci s'est formalisé par le soutien des projets pédagogiques orientés développement durable (DD) sur le temps scolaire des écoles volontaires.

Cette synergie partenariale a permis la mise en œuvre d'un programme pédagogique lié à l'implantation de sonomètres dans les restaurants scolaires, et à la mise en œuvre d'actions telles que :

- La mise en place d'un site internet Agenda 21 Scolaire qui expose tous les projets Développement Durable des écoles de la Ville associées ;
- La sensibilisation des écoliers par l'exemple à la question du respect de l'environnement pour les valoriser et les préparer à adopter une attitude écosensible (sensibilisation autour du recyclage).



AGENDA 21- MDD

➔ **BILAN D'OCTOBRE 2019 A JUIN 2020 ET PERSPECTIVES 2020/2021**

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

L'**Agenda 21 Scolaire** est une déclinaison de l'Agenda 21 qui est un programme en faveur du Développement Durable des territoires au XXI^e siècle défini lors du sommet de la Terre à Rio en 1992.

La Ville de Saint-Denis de La Réunion s'est lancée dans l'expérimentation de l'Agenda 21 Scolaire en 2016 dans 15 de ses établissements. *L'objectif prioritaire est de mutualiser les moyens institutionnels existants afin de développer dans les écoles et aussi dans les familles, de nouveaux réflexes citoyens de sensibilisation au respect de l'environnement.*



Les partenaires quels sont-ils ?

Bien entendu, cette liste est amenée à s'étoffer ; tous les acteurs de l'environnement responsable sont les bienvenus, dans un objectif de sensibilisation et de transmission : Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR), Rectorat, Office National des Forêts (ONF), Parc National de La Réunion, ATMO REUNION (ex : Observatoire Régional de l'Air ORA), Office de l'Eau, Société d'Étude Ornithologiques de La Réunion (SEOR), Association les Ambassadeurs du Parc National de La Réunion. Ces partenaires, tous très investis, rendent possible la réussite de chaque projet d'école grâce notamment à la mise à disposition d'outils et d'expertise.



LE CONSTAT

Initialement porté par la ville et la CINOR, le dispositif « **Agenda 21 Scolaire** », après une phase expérimentale, a permis à la ville d'entrer dans une phase de labélisation et d'accompagnement, inscrivant ainsi la ville en tant que **Ville Durable (DD)**

*L'objectif de ce dispositif est de sensibiliser les élèves au respect de l'environnement et de les inciter à devenir « **Ambassadeur/Citoyen** » auprès des adultes. Le thème du développement durable est abordé de façon la plus ludique possible grâce à des activités et des supports facilement appropriables et touchant au quotidien des enfants : achats/consommation, gaspillage alimentaire, biodiversité, gestion des déchets et recyclage, déplacements, climat et énergie, cycle de l'eau, bruit et qualité de l'air.*

Pour la mise en œuvre d'actions concrètes, les coordonnateurs du dispositif, MDD, DPEG et la DEPE, s'accordent à offrir aux jeunes volontaires en service civique, les Ambassadeurs AG21 Scolaire, un cadre d'engagement citoyen, dans lequel ils pourront mûrir, gagner en confiance en eux, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel ... susciter peut-être des vocations dans les métiers DD.

Leur mission : accompagner les écoles, inscrites dans le dispositif AG21 Scolaire, dans la réalisation de leurs projets.

Le Comité de pilotage tout d'abord, puis **le Comité technique** avec les partenaires et le soutien des ambassadeurs AG21 Scolaire de la ville, ont pu recenser les écoles afin de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs actions et favoriser la mutualisation des moyens. **Les services de la ville en transversalité** : Caisse des Ecoles, ST, DEPE, DPEG, interviennent en appuis des projets des écoles en logistique, technique et éventuellement financiers.

Plusieurs actions ont été organisées par la ville en étroite collaboration avec **nos partenaires** : CINOR, Parc National, SEOR, ONF, Office de l'eau, ORA, Association Les Ambassadeurs du Parc National de La Réunion, Académie de la Réunion :

- Création d'un Site AG21 Scolaire par la CINOR : ag21.cinor.org
- Elaboration du Projet de Territoire « LA CHARTE » entre le Parc National et l'AG21 Scolaire de la ville
- Formation des intervenants périscolaires en partenariat avec l'Association des Ambassadeurs du parc National
- Collaboration avec l'Académie pour décerner aux écoles le label « DEVELOPPEMENT DURABLE »
- Organisation de lâchers de Pétrels avec la SEOR et les écoles de la ville volontaires
- Organisation de visites environnementales avec le concours de la CINOR
- Amélioration de l'environnement des élèves dans les établissements
- Mise en place d'ateliers périscolaires : « Un enfant, un Quartier, un Arbre endémique » sur une durée de 3 ans, avec l'AJ FORM
- Valorisation du patrimoine naturel, par le biais d'animation pédagogique dans le cadre du PAG (Projet d'Action Globalisé) en appui le Parc National et le Rectorat via le service communication et pédagogique

De 2016 à 2017, 34 projets ont été réalisés en partenariat avec l'AG21 Scolaire : création de jardinières, bacs potagers, dotation de petits matériels de jardinage, de plantes, d'arbres nains, de fleurs...

En 2019/2020, 11 écoles sont repérées par nos 6 Ambassadeurs AG21 Scolaire de la MDD, DPEG et DEPE, s'inscrivant dans la démarche AG21 Scolaire



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



BILAN DU 30 OCTOBRE 2019 AU 30 JUIN 2020

Les ambassadeurs AG21 Scolaire :

Cette période bilan correspond à la durée des missions de nos 6 Ambassadeurs (drices) AG21 Scolaire. L'état d'urgence sanitaire Coronavirus a restreint l'avancée de l'action dans les établissements scolaires de mars à juin 2020 : l'activité a été à l'arrêt.

- MDD (1)
- DPEG (2)
- DEPE (2)
-

Le pilotage de l'action assuré par trois directions : La Mission Développement Durable, la Direction Espaces publics et Environnement et la Direction Projet Educatif Global.

La coordination du dispositif :

- MDD et DPEG : relation entre les écoles, les services de la ville et les partenaires.
- DEPE : approvisionnement en plantes, terre de la pépinière.

Les missions des Ambassadeurs AG21 Scolaire

*Cette nouvelle cohorte de volontaires en service civique, les Ambassadeurs (drices) AG21 Scolaire, s'est vue attribuée comme mission : **ACCOMPAGNER LES ECOLES DANS LA REALISATION DE LEURS PROJETS.** Ils contribuent ainsi, à l'apprentissage de nouveaux modes de décision et de relations aux autres et au monde, dans un esprit de découverte, de responsabilité et de solidarité. En amenant les jeunes à s'engager concrètement, l'AG21 Scolaire ouvre la voie d'une **citoyenneté active et participative** :*

- **Les ambassadeurs (drices) AG21 Scolaire :**
 - Alimenter le site internet de la CINOR Agenda 21 Scolaire,

<https://ag21.cinor.org/>,

puisque les écoles n'ont pas le temps de le faire. Une formation sera disposée par la CINOR pour maîtriser le site internet

- Mettre en place une fiche phoning pour les appels permettant de recenser les différents projets des écoles qui sont référencés sur le site agenda 21.
- Contacter les 17 écoles avant le mercredi 4 décembre 2019
- Préparer les visites dans les écoles : comment rencontrer l'équipe pédagogique ?
- Planifier les rencontres avec l'équipe pédagogique
- Rencontrer l'équipe pédagogique : l'enseignant porteur du projet, le directeur
- Tenir une fiche action des écoles
- Recenser les besoins des écoles
- Contacter les partenaires et les directions ville
- Mettre en relation ECOLES/PARTENAIRES/DIRECTIONS VILLE
- Recenser les écoles qui veulent participer aux lâchers de pétrels lors de l'action « Les jours de la nuit »
- Faire une liste d'actions ponctuelles PARTENAIRES/ECOLES
- Inciter les écoles à la participation au Label Eco-école de l'Académie
- Se former sur les kits pédagogiques des partenaires et participer aux interventions scolaires
- Tenir un tableau de bord (fiche récap) partagé entre les ambassadeurs pour suivre le recensement et les besoins des écoles
- Créer un fichier/réseau/partagé accessible aux utilisateurs

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

AG21 Scolaire des 3 directions pour le partage des documents en commun

- Créer une adresse mail « ambassadeur AG21 Scolaire » par direction
- Planifier et organiser des réunions de pilotage
- Faire compte rendu des réunions
- Participer aux manifestations et évènement DD de la ville
- Participer à l'évaluation de l'impact sur le territoire de l'AG21 Scolaire : son rayonnement dans les

quartiers et avec les acteurs locaux



Les projets recensés :

Sur les 34 projets d'écoles initiés de 2016 à 2017, 11 écoles, s'inscrivant ou désirant s'inscrire dans la démarche AG21 Scolaire, ont été recensées par nos 6 ambassadeurs/drices MDD, DPEG et DEPE, pour la période du 30/10/2019 au 30/06/2020.

Nbre	Nom établissement	Titre du projet	Résultats attendus	Besoin de l'école	Attente de la part de l'AG21 pour l'école
1	PRIMAIRE EPPU BORY SAINT-VINCENT	Le jardin créole (3 classes : 1 par cycle)	Développer une culture scientifique ; Garder la trace des expériences et du vécu (cahier, blog ...) ; Adopter une attitude citoyenne responsable et respectueuse de l'environnement ; Embellir l'établissement.	Aménagement de l'espace de culture : préparation du terrain à divers endroits de l'école / Outils de jardinage : râteaux, pelles, piquets, corde, arrosoirs, ...	Souhaite un accompagnement logistique et matériel.

Les zones à aménager :



Accuse de réception en préfecture
 974-219740115-20201031-205002-DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020

Nbre	Nom établissement	Titre du projet	Résultats attendus	Besoin de l'école	Attente de la part de l'AG21 pour l'école
2	MATERNELLE HERBINIERE LEBERT	Découverte des fleurs, arbres endémiques et plantes aromatiques. (8 classes)	Prise de conscience de nos élèves de la flore locale ; Développer le plaisir de jardiner	Dotation en fleurs, Arbres endémiques et plantes aromatique.	Souhaite un accompagnement

Les zones à aménager ou à rénover :

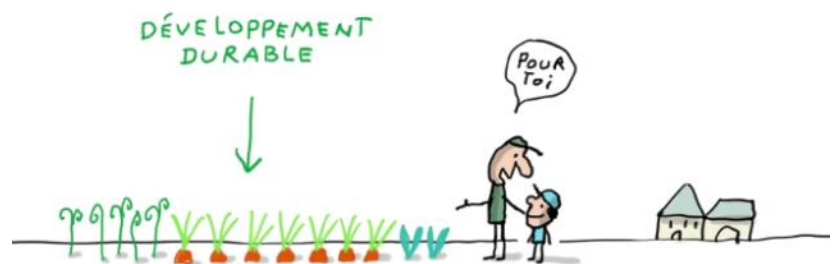
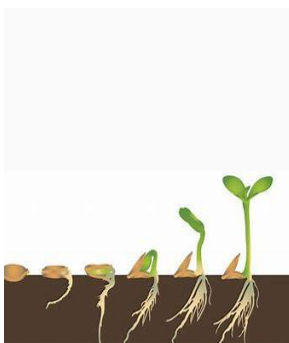


Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Nbre	Nom établissement	Titre du projet	Résultats attendus	Besoin de l'école	Attente de la part de l'AG21 pour l'école
3	ELEMENTAIRE LES LILAS	Un jardin à l'école Les Lilas (toutes les classes)	Sensibiliser les élèves et les parents sur les plusieurs thématiques : la biodiversité (notamment les plantes endémiques), le développement durable, le réchauffement climatique ... Améliorer le climat scolaire ; Favoriser la relation entre les différents membres de la communauté éducative ; Fédérer les différents acteurs de l'école autour d'un même projet.	Interventions (jardiniers, botanistes ou autres professionnels en rapport avec le jardinage), visites de pépinières ou jardins, matériels et outils pour jardiner (terre, terreau, pelles, râteaux, jardinières ...)	Souhaite un accompagnement logistique et matériel.
4	HENRY DUNANT	Notre jardin de plantes médicinales	Aménager un jardin de plantes médicinales dans l'école, tenir un journal illustré (photos) du jardin - Rassembler les élèves autour d'un projet coopératif favorisant l'entraide, la solidarité, axé sur un travail collectif et permettant de mettre les compétences de chacun au service du groupe - Responsabiliser l'élève au monde du vivant - Développer la capacité de chacun à organiser l'espace - Apprendre à observer l'environnement qui nous entoure - Comprendre le monde végétal-minéral-animal - Développer le sens civique des élèves, leur apprendre à respecter l'environnement - Connaître les plantes médicinales de la Réunion et leurs vertus	Apport de terre végétale, de terreau, plantes médicinales (ayapana, géranium, rosat, géranium poivré, vétiver, cardamome, Efferalgan, romarin menthe, aloès, marjolaine, verveine citronnelle, rose amère, herbe à bouc, gingembre, safran...)	L'école a un besoin logistique principalement pour la mise en place d'un jardin.
5	ELEMENTAIRE JOINVILLE	1-Jardinons à l'école 2-inauguration en mai 2020 : Promenade à travers un mini-jardin de plantes endémiques	Projet en étude avec l'équipe pédagogique	A définir	Intéressé par un accompagnement : à définir

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Nbre	Nom établissement	Titre du projet	Résultats attendus	Besoin de l'école	Attente de la part de l'AG21 pour l'école
6	LES BRINGELLIERS		Améliorer l'environnement scolaire	A définir	Intéressé par un accompagnement : à définir
7	CANDIDE AZEMA B		Projet en étude avec l'équipe pédagogique	A définir	Intéressé par un accompagnement : à définir
8	CHAMP-FLEURI		Projet en étude avec l'équipe pédagogique	A définir	Intéressé par un accompagnement : à définir
9	RUISSEAU BLANC		Projet en étude avec l'équipe pédagogique	A définir	Intéressé par un accompagnement : à définir
10	ALAIN LORRAINE		Projet en étude avec l'équipe pédagogique	A définir	Intéressé par un accompagnement : à définir
11	EUDOXIE-NONGE		Projet en étude avec l'équipe pédagogique	A définir	Souhaite avoir un accompagnement toute au long du projet dans l'école, surtout lors des vacances en absence des élèves



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



PROPOSITIONS 2020/2021- MDD

L'Agenda 21 Scolaire dionysien de la ville de Saint-Denis a été mis en place afin de former les élèves à être les acteurs de demain du Développement Durable de les sensibiliser et les éduquer au développement durable à partir d'actions concrètes mises en œuvre dans les établissements, avec le partenariat de L'Education Nationale, les acteurs du territoire en matière DD, les parents, les acteurs des quartiers où est implantée l'école....



1- Pilotage :

- **Confier le pilotage à la Mission Développement Durable :**

Mission : Assurer le pilotage du dispositif

- o Suivre la mise en œuvre et la mutualisation des actions
- o Recenser les projets AG21 scolaire, évaluer les besoins et accompagner l'école vers la labélisation
- o Relancer la collaboration avec l'Académie pour labéliser les écoles
- o Recruter les 7 ambassadeurs en AG21 Scolaire et les accompagner par la référente du dispositif dans la réalisation de leurs missions :
 - Les placer en qualité d'ambassadeur entre la communauté éducative, les familles, les associations, les agents de la Ville et les enfants pour une sensibilisation la plus pratique possible sur la question de la sensibilisation à l'Agenda 21 Scolaire et les questions liées à l'environnement.
 - Les accompagner dans la mobilisation des thèmes liés à l'environnement, dans la préparation et sa déclinaison ludique, proposer un support adapté aux réels besoins des écoles. L'engagement devra tisser

avec l'aide de la référente du dispositif un réseau de partenaires, récolter des informations à transmettre, programmer les actions pédagogiques.

- o Faire le lien avec les autres services de la collectivité,
- o Financer des actions (en fonction des capacités budgétaires),
- o Apporter un appui logistique,
- o Organiser les réunions thématiques et les comités de pilotages,
- o Proposer la refonte du site AG21 Scolaire géré par la ville, assisté par la Direction COM de la ville tout en valorisant les actions et mettre en avant tous les participants du dispositif
- o Actualiser le document « Conception et méthodologie AG21 scolaire », pour que cet outil soit opérationnel et accessible à tous les acteurs du dispositif
- o Organiser des visites pédagogiques de la pépinière,
- o Organiser des lâchers de Pétrels durant les « Jours de la Nuit »
- o Mettre en place des ateliers pédagogiques avec nos partenaires dans les écoles inscrites dans le dispositif AG21 Scolaire
- o Organiser 2 Comités de Pilotage et 3 Comités Technique
- o Evaluer l'impact sur le territoire de l'AG21 Scolaire :

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

son rayonnement dans les quartiers et avec les acteurs locaux

2- Ressources internes : Directions ville

- DPEG (Direction Projet Educatif Global)
- DEPE (Direction Espaces Publics et Environnement)
- CAISSE DES ECOLES
- DT (Direction Technique)
- COM : refonte du site AG21 Scolaire de la CINOR. Gestion du site par la ville
- AUTRES : en fonctions des projets des écoles

3- Ressources externe :

Relancer, continuer les actions décidées lors du Comité de Pilotage du 22/11/2016 et proposer de nouveaux partenaires :

Les partenaires initiaux

1- Parc National :



Restez connectés pour ne pas rater les occasions !

<http://www.reunion-parcnational.fr/fr/des-actions/accueillir-et-sensibiliser/education-lenvironnement-et-au-developpement-durable>

Éducation à l'environnement et au développement durable

Le contact avec la nature au travers d'animations qui éveillent les sens, de balades contées, de lectures de paysages, favorisent un sentiment de connivence avec notre environnement. L'approche pédagogique du Parc national se fonde sur la découverte ludique des richesses exceptionnelles qui nous entourent où chacun est invité à prendre plaisir, à découvrir, à s'étonner, à se questionner...

_Territoire de "savoir-heureux"

Ces moments privilégiés de partage en forêt ou face à un paysage majestueux

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

permettent aux visiteurs de vivre des expériences sensorielles riches et inoubliables et de mieux comprendre leur relation à leur milieu de vie et l'importance de le protéger.

_Le Parc national de La Réunion, territoire de savoir-heureux

Pour partager et rendre accessible à tous les richesses et valeurs patrimoniales du territoire, le Parc national de La Réunion pratique une éducation à l'environnement qui s'appuie sur la démarche d'interprétation permettant de faire ressentir « l'esprit des lieux ». Elle permet de lier les dimensions environnementales et paysagères aux dimensions culturelles et sociales.

_L'environnement, la société, la culture... un tout harmonieux !

Ces aspects sont particulièrement forts à La Réunion, où les paysages sont un décor quotidien et où les noms des lieux et des plantes reflètent le lien profond qui unit l'homme à la nature. Le parc national, territoire d'exception, devient alors un territoire de "savoir-heureux"



Pour les scolaires

Les interventions pédagogiques ponctuelles sont dispensées par les agents du Parc national sur site et/ou en salle tout au long de l'année scolaire, en fonction de leurs disponibilités. Toutes nos interventions sont gratuites, les animations sur sites sont privilégiées. Ces interventions ne concernent qu'une **seule classe à la fois** afin d'assurer une bonne qualité d'animation (2 agents par classe). Une classe peut bénéficier de deux animations uniquement.

Chaque demande d'intervention devra être effectuée au moins deux mois avant la date souhaitée. Les informations nécessaires sur les thématiques abordées et les sites concernés se trouvent dans la **fiche-contact "Scolaires"**

Pour les enseignants

Des pré-visites de l'exposition sont proposées tous les ans par les professeurs-relais !

Public cible : enseignants des cycles 3 et 4 (du CM1 à la 3ème)

Réservation au : 0262 90 01 31 ou par courriel: pedagogie@reunionparcnational.fr

2- CINOR :



_Refonte du site internet

<https://ag21.cinor.org/>

_Solliciter la Direction COM pour la création et la gestion du site

_Continuer les actions conventionnées avec ATMO Réunion (ex ORA)

_Formation des ambassadeurs sur l'utilisation du site, alimenter le site tout au long de l'année, faire mise à jour du site



3- SEOR :

Depuis sa création en 1997, la SEOR sensibilise le public : grâce aux médias : journaux, radios ou télévisions et à de larges diffusions d'affiches, de plaquettes ...

Chaque année, la SEOR propose des animations aux écoles :

- pour apprendre à respecter notre environnement pour connaître les différentes espèces de notre île
- pour observer les oiseaux en conditions naturelles

Face à l'extrême fragilité du patrimoine naturel de La Réunion, l'éducation à l'environnement reste une priorité pour la SEOR.



4- ONF :

L'ONF axe ses actions à la transmission de savoir et sensibilisation à l'environnement.

- ✓ Mise en place de visite de sortie pédagogique : exemple du sentier de la Providence
- ✓ Former les Ambassadeurs AG21 Scolaire
- ✓ Mettre à disposition de la documentation et de **mallettes pédagogiques** « ti Dalon la Forêt » :

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

La mallette pédagogique "Ti Dalon la Forêt"

Une mallette conçue sur le modèle métropolitain, réadaptée aux forêts réunionnaises.

Elle permet aux enfants d'avoir une approche ludique, faite d'observations et d'investigations, afin de mieux comprendre et de préserver l'environnement naturel réunionnais. Les enfants deviennent acteurs de la préservation des milieux.

La mallette comprend un livret pédagogique avec 18 activités, un crayon noir, des crayons de couleurs, une loupe, une équerre, un mètre, une boussole... et accompagnera les enfants lors des visites guidées en forêts. Près de 7.000 mallettes et 15.000 kits de remplacement seront distribués.



5- Office de l'eau :

L'école H2O par l'Office de l'Eau Réunion



"Coucou ! Je suis Tlbichik ! Bienvenue ! Viens découvrir le monde dans lequel je vis : l'eau !"

Ce site s'adresse aux enfants et présente l'eau, son cycle, ses usages, les différents milieux aquatiques et les pollutions qui affectent l'eau. Le tout dans le contexte de l'île de la Réunion.

Interventions dans les écoles

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

_Ateliers pédagogiques autour de l'économie d'eau et de l'eau

_Livret pédagogique sur la gestion de la ressource de l'eau en associant les enseignants

_Participation aux projets des éco-écoles

<http://lecoleh2o.eaureunion.fr/>



6- ATMO Réunion (ex : ORA Observatoire Réunionnais de l'Air)



VOTRE OBSERVATOIRE
DE LA QUALITÉ DE L'AIR
À LA RÉUNION

Dans le cadre de sa mission d'information, Atmo Réunion propose, aux écoles primaires, plus particulièrement les classes de cycle 3 (CE2, CM1, CM2 de la zone CINOR, une **sensibilisation gratuite à la qualité de l'air**.

L'animation « **Nout l'air** » permet aux élèves d'aborder les thèmes suivants :

- L'air et l'atmosphère.
- Les sources extérieures et intérieures de pollution de l'air.
- La prévention de la pollution atmosphérique.
- Les effets de la pollution de l'air sur la santé et l'environnement.
- La surveillance de la qualité de l'air.



7- Association Les Ambassadeurs du Parc National de La Réunion :

Leurs domaines d'activité:

- Biodiversité
- Patrimoine naturel
- Environnement
- Développement durable
- Géologie
- Volcanologie

Leurs ambassadeurs contribuent à un projet de société, où ils conjuguent des actions de protection des espèces végétales et animales endémiques ou de lutte contre l'illettrisme, ou de communication à objectif pédagogique et de partage de valeurs.

Leurs moyens d'action :

- Affiches, expositions à destination du public
- Soutenir la recherche de la faune et la flore
- Subventionner et participer à la plantation d'espèces indigènes, endémiques ou protégées
- Participer à la vulgarisation de la Charte du Parc national de La Réunion

Leurs projets pédagogiques

Contact : service Animation de Sciences Réunion, Madame Florianne PAYET : florianne.payet@sciences-reunion.net ou animation@sciences-reunion.net

Le Réseau Yabéo

- Conservation du Patrimoine
- Environnement
- Développement durable
- Biodiversité
- Vulgarisation
- Médiation scientifique

Le Réseau Yabéo est un programme pédagogique ayant pour objectif de valoriser le patrimoine des hauts de La Réunion à travers une année de recherche autour des thématiques de l'environnement, du tourisme, de la culture et de l'artisanat local. Usagers, acteur du tourisme, de l'agriculture et de la gestion du patrimoine sont amenés à rencontrer les élèves participants dans le but de mettre en place une exposition grand public.



Il a pour objectif de mettre en œuvre et d'animer des actions de type :

- **-Correspondance entre établissements** de cycle 2, 3 et de collèges,
- **Jumelage d'actions en lien avec l'environnement, l'histoire et la culture**
- **Elaboration d'illustrations par les scolaires** (poster, photographies...).

Les actions menées par les porteurs de projet ont pour finalité d'être présentés au grand public.

Cette **promotion** se fera à travers la **mise en place d'expositions itinérantes communes, de conférences et d'exposition** sur les thématiques abordées lors du programme.

Pour plus d'informations : o.sphere974@gmail.com

Le Réseau Mel'eau

- Conservation du Patrimoine
- Eau
- Hydrobiologie
- Hydrogéologie
- Environnement
- Développement durable
- Biodiversité
- Vulgarisation
- Médiation scientifique

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Le Réseau Mel 'Eau est un programme pédagogique ayant pour objectif de créer une interaction entre élèves de métropole et d'Outre-mer autour d'un programme orienté vers la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau.

Créé en 2016 par l'association Reflets d'Eau Douce, le programme a été intégré à O'SPHERE en 2017, désignée depuis comme antenne locale du Réseau.

A découvrir sur le site <http://www.reseumeleau.com>



Watty à l'École TM

- Énergie
- Transition Énergétique
- Vulgarisation
- Médiation scientifique

Watty TM à l'école, le programme de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie destiné aux enfants. A La Réunion, pour la 5ème année consécutive, Eco Co2, EDF à La Réunion, SIDELEC et l'Académie de La Réunion lancent le projet Watty à l'école déployé sur l'ensemble du territoire par les équipes de Sciences Réunion.



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

WattyTM à l'école, **projet d'école clé en main et gratuit**, permet de rendre les élèves, du **CP au CM2**, ambassadeurs de la maîtrise de l'énergie aussi bien à l'école qu'à la maison.

Tout au long de l'année, à travers plusieurs ateliers, les élèves prennent conscience que, face aux problématiques environnementales actuelles, consommer moins d'énergie est une nécessité pour émettre moins de CO2, polluer moins et donc vivre mieux.

Un appel à candidatures est lancé aux établissements (primaires) souhaitant participer.

Pour cela, veuillez-vous rapprocher de Mme PAYET au 06 92 13 06 35 ou florianne.payet@sciences-reunion.net



8- Académie de la Réunion :

DEMANDER LE LABEL

Tous les établissements scolaires inscrits au programme peuvent déposer une demande de labellisation.

La participation au programme ne rend pas obligatoire la demande de labellisation. Nous vous rappelons toutefois que si votre établissement a déjà obtenu le label, il vous faut renouveler votre demande chaque année pour le conserver.



4- Les nouveaux partenaires :

- 1- DEAL
- 2- Association Ti Tang Récup : recyclage des vêtements
- 3- IREN
- 4- L'ADEME :

Site :
<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/catalogue-des-outils-pedagogiques-jeunesse.pdf>



CALENDRIER : (Calendrier Scolaire 2020/2021)

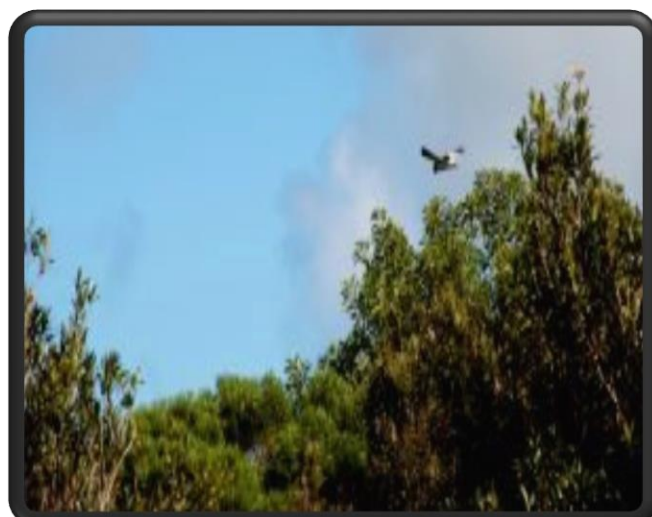
Sept à Déc 2020 : Refonte du site AG21 Scolaire géré par la ville / Refonte de la conception et méthodologie AG21 scolaire / Recruter 2 ambassadeurs en SC AG21 Scolaire / Recenser les projets AG21 scolaire, leurs besoins et les accompagner vers la labélisation / Relancer la collaboration avec l'Académie pour labéliser les écoles/Relancer les partenaires pour animations pédagogique, ateliers de sensibilisation.

Avril/Mai 2021 : Organiser des lâchers de Pétrels durant les « Jours de la Nuit » / Mise en place des ateliers animation et sensibilisation.

Sept 2020 à mars 2021 : Evaluer l'impact sur le territoire de l'AG21 Scolaire : son rayonnement dans les quartiers et avec les acteurs locaux.

Sept à décembre 2020 : 1 COPIL et 1 COTECH.

Janv. à Juillet 2021 : 1 COPIL et 2 COTEC.



DÉCLINAISON DES CHAMPS D' ACTIONS DES 5 FINALITÉS DU DD



Lutte contre le changement climatique

- Maîtrise des consommations et de la demande en énergie
- Promotion des énergies renouvelables
- Limitation de l'étalement urbain, générateur de transport automobile
- Prise en compte des impacts atmosphériques dans les choix d'aménagements et d'infrastructures
- Réduction des gaz à effet de serre (bâties, transports...)
- Application de la stratégie d'adaptation aux changements climatiques prévisibles (bâtiments, réseaux, infrastructures...)



Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

- Maîtrise de la consommation d'espace par les zones urbanisées et par les infrastructures
- Préservation de la diversité des habitats écologiques et des paysages
- Amélioration de la trame écologique
- Lutte contre les pollutions des milieux (eau, sols...)
- Gestion rationnelle des ressources naturelles
- Gestion rationnelle des déchets et des eaux usées
- Approche multifonctionnelle des territoires ruraux (AD2R)
- Valorisation du patrimoine pour un accès pour tous à un environnement de qualité
- Application de la stratégie d'adaptation ou changements climatiques prévisibles



Épanouissement de tous les êtres humains

- Satisfaction des besoins essentiels pour tous (logement, eau, santé...)
- Accès à une éducation et une formation de qualité pour tous
- Lutte contre la pauvreté et contre toute forme d'exclusion
- Préservation de la santé des populations au regard des expositions aux risques, aux pollutions, aux épidémies...
- Accès et participation de chacun à une production culturelle de qualité
- Accès à des pratiques sportives et de loisirs adaptées à tous les publics



Modes de production et consommation responsable

- Coopération interterritoriale en matière de développement économique
- Recours à l'emploi local
- Qualité environnementale et sociale des productions
- Réductions des déchets à la source
- Recours aux écolabels et à la certification environnementale
- Développement d'une politique d'achats responsable et de l'éco-responsabilité
- Aide à la modification des comportements de consommation



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations

- Inclusion sociale et accès à l'emploi pour tous
- Réduction des inégalités d'accès aux soins de santé
- Accès égal à la justice
- Accès égal aux territoires et aux services
- Requalification des zones urbaines
- Revitalisation des zones rurales
- Sécurité et prévention des risques (naturels, technologiques)
- Prévention de l'incivilité et de l'insécurité sociale
- Participation de tous aux décisions collectives
- Solidarité entre territoires
- Coopération décentralisée

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



Améliorer le confort thermique. Un axe majeur pour les prochaines années du mandat

Le projet d'amélioration du confort thermique (en priorité des salles modulaires), dont les travaux consistent à réaliser :

- un bardage extérieur
- l'application de peinture isolante en toiture
- la pose de films anti UV sur les jalousies
- l'installation d'extracteur d'air solaire
- et la pose de voiles d'ombrages.

_12 écoles sont concernées par ces travaux.

_2 écoles où les travaux ont déjà été réalisés : Primaire JB BOSSARD ⇒ 2 salles de classe et Maternelle églantine 1 salle de classe



A cela, s'ajoute le « plan de végétalisation » des cours des écoles dans le cadre de l'amélioration du confort thermique et du reverdissement des cours.

Dans le cadre du développement durable et l'amélioration du confort thermique, la DSB a réalisé par une entreprise spécialisée, la plantation d'une centaine d'arbres dans les écoles, pendant les vacances de

juillet/août 2019

Accuse de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

L'objectif : Embellir les cours et abords des écoles, améliorer le confort thermique, apporter de l'ombre.



Afin de promouvoir la solidarité et l'égalité des chances, l'un des axes de la politique éducative est de développer des solutions d'accueil pour les moins de trois ans. En effet, dans le cadre du PEG.2, la volonté de la Ville est d'augmenter l'offre d'accueil en classe de toute petite section (TPS) de 200 places afin de favoriser la réussite éducative et le développement de la scolarité.

A ce jour, 367 places pour les enfants de moins de trois ans sont disponibles en Très Petites Sections et dans les classes passerelles. Ces dispositifs ont pour vocation de créer les conditions d'une première socialisation et de soutenir les parents dans l'exercice de la fonction parentale.

Cela représente une augmentation depuis 2014 de 18 % des places d'accueil pour les enfants de moins 3 ans dans les écoles maternelles (+ 55 places). Pour 2020, 291



enfants âgés de moins de 3 ans sont scolarisés en TPS, dont 66 dans le dispositif de classe passerelle.

Notons que dans le projet de cette nouvelle mandature, l'objectif étant de

renforcer l'égalité des chances en doublant les Classes Passerelles pour préparer en maternelle les parents et enfants à la scolarisation.

➡ **Des « samedis pour les papas »** sont proposés par le **Lieu d'accueil Enfant Parent (LAEP)**, en plus des horaires d'ouverture, à raison d'une fois par mois : c'est un moment réservé aux pères avec leurs enfants, moment de convivialité très apprécié, d'apprentissage, en dehors de la présence des mamans, avec un intérêt particulier sur des questionnements plus spécifiques. Une psychologue soutient l'équipe avec des séances de régulation deux fois par mois (agrément CAF). Au vu de la situation épidémique et de la crainte des parents, la fréquentation du LAEP a fortement diminué depuis mars 2020.

➡ **Des ateliers « café des parents »** organisés au LAEP et au Multi accueil des Tulipiers permettent de répondre aux demandes d'information des familles: les colères, le sommeil, le Co - dodo, les caprices...

➡ **Le Relais Assistantes/ts maternelles/ls (RAM)** a une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance. Il offre un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles. Des ateliers et des activités d'éveil y sont organisés, avec les assistants maternels: recyclage des cartons, utilisation de supports à moindre impact environnemental, échange sur les pratiques à domicile...

La fréquentation du RAM a diminué après le confinement en juin 2020, mais a repris grâce à une adaptation et une autre organisation. Les séances d'éveil n'accueillent, par matinée, plus que 2 assistants maternels, moins d'enfants, ce

qui a permis de rassurer les parents sur la prise en compte des gestes barrières et de la désinfection du matériel. L'effet positif : c'est un accueil plus individualisé permettant aux assistantes maternelles de s'exprimer plus librement, d'échanger sur les pratiques...

➡ **Pour les ressources humaines et le développement de l'emploi:**

La direction petite enfance collabore avec la **compagnie « la vie à pied », qui intervient en résidence d'artistes.** La diffusion de **spectacles pour très jeune public** dans les EAJE, le RAM (Relais assistants maternels) et le LAEP (Lieu d'accueil enfant parent) est subventionnée par un dispositif d'aide, avec intervention d'une marionnettiste et d'un musicien. Les thèmes varient en fonction des années : « théâtre d'ombre pour les bébés, la poésie des sens, la musique de l'éveil, ...la valorisation du lien enfants et parents ». Spectacles très appréciés des enfants, des parents et du personnel référent. En décembre 2020 : programmation d'un spectacle de marionnettes et de musique joué sur le **thème de recherche « la famille, l'océan, les astres et la nature »**. L'organisation tiendra compte du respect des gestes barrières.



Accès à l'information en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

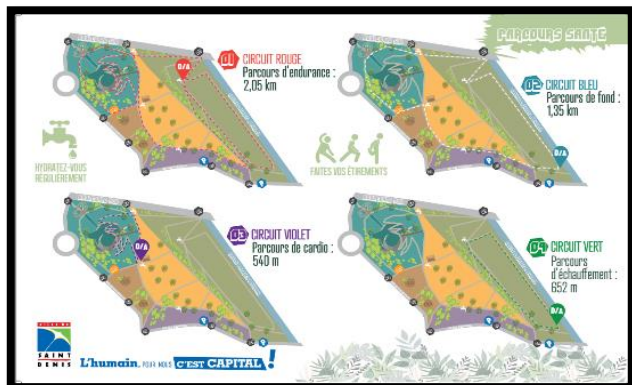


AGENDA 21 SCOLAIRE DEPE

Dans la continuité du dispositif Service Civique, et la réalisation des plaquettes de présentation et d'information du site de la Pépinière Thérésien Cadet et de ses visites. Cette année, 3 nouveaux services civiques ont travaillé sur la mise en œuvre d'un guide d'animation répertoriant des fiches de différentes thématiques en développement durable accompagné en annexe d'atelier à réaliser avec les enfants. Une maquette pour une future carte du Parcours d'arbre du CVF (Cœur Vert Familial) a aussi été réalisée par les services civiques. Les documents seront mis en forme et produit pour une utilisation dès 2021. Ces outils participeront à l'épanouissement et à l'éducation à l'environnement des élèves Dionysiens.

REALISATION DE PANNEAUX D'INFORMATION ET ARTISTIQUE SUR LE CVF.

Le Parc Urbain du Cœur Vert Familial, est un espace très fréquenté par les promeneurs et les sportifs. La Ville a souhaité orienter et informer au mieux les utilisateurs. Pour ce faire des panneaux en collaboration avec la DPS ont été créés.



Aujourd'hui, les personnes peuvent choisir différents parcours de course ou de marche en fonction de leurs niveaux. Aussi pour permettre le Mieux vivre ensemble c'est panneau affiche les droits et les devoirs du bon utilisateur.



Des panneaux artistiques ont aussi été réalisés grâce à un partenariat avec une association de graffeur. Lors d'événement l'association a accompagné les enfants à réaliser des peintures sur le thème de la Protection de la Nature. Ces panneaux ont ensuite été installés sur le Cœur Vert Familial.



Dans la continuité d'autres panneaux seront réalisés sur les autres espaces du Cœur vert familial.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



L'insertion et la Réussite Educative



La Commune de Saint-Denis favorise les jeunes qui sont en recherche d'emploi et sont motivés et ont un savoir être.

Depuis 2016, la Caisse des Ecoles (CDE) accompagne la Direction Projet Educatif Global (DPEG) et Restauration scolaire (DRS) en veillant la mise à disposition dans les 77 écoles de personnel vacataires linguistiques et de métiers de type ASEM, secrétaire, cantinière, etc.,

L'objectif donné par la Ville étant de favoriser l'accompagnement et la réussite scolaire dans de bonnes conditions.

Aussi, afin d'assurer les meilleures conditions d'accueil aux élèves, malgré un contexte économique et financier difficile avec la baisse des contrats aidés et de leur financement par l'Etat, la Caisse des Ecoles a recruté 523 agents en Parcours Emploi Compétences en 2019 pour un budget de 3,4 M€.

De plus, 185 vacataires ont été recrutés pour la mise en œuvre du Plan anglais et de l'Institut municipal des Langues et des Cultures pour un budget d'environ 450 K€.

La Ville de Saint-Denis a beaucoup investi durant ce mandat dans les actions du projet « **Génération Ambition** ». De nombreux dispositifs jeunesse ont été développés dans un souci d'accompagner au mieux la jeunesse réunionnaise dans divers domaines : la mobilité, le transport, la démocratie participative, la culture, l'insertion...

Dans ce cadre, la Ville de Saint-Denis met un point d'honneur à mener des actions en faveur de la citoyenneté ; le Service civique en est un excellent exemple.

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap et durant 8 mois.

La volonté est de mobiliser les jeunes sur les défis sociaux et environnementaux, de leur proposer un cadre d'engagement dans lequel ils pourront mûrir, gagner en confiance en eux, en compétences, en s'impliquant sur un projet collectif, au service de la population et en relation directe avec elle. Il doit leur permettre de conforter leur apprentissage de la citoyenneté par l'action, de prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel. Dans le cadre des écoles par exemple, le schéma voulu était celui du « grand frère » ou de la « grande sœur » ; **l'intergénéralité est également un axe fort.**



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun
au service de tous



Le dispositif service civique sur le territoire de Saint-Denis: Bilan Global 2016/2020

Un peu d'histoire.....

_En 2015, la Mairie contractualise avec la Ligue de l'Enseignement et bénéficie de la mise à disposition de Services Civiques.

_En 2016, la Caisse des Ecoles et le CCAS demandent l'agrément pour devenir Organisme d'accueil.

_En 2018 la Mairie par le biais de la DRH fait à son tour une demande d'agrément.

Un agrément est d'une durée de 3 ans. Au cours de ces 3 années, une simple demande d'avenant est nécessaire pour recruter les cohortes.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Le CCAS et la CDE sont donc à leur deuxième agrément. Celui de la Mairie prendra fin en 2021.



➡ COHORTE 2019-2020

199 Services civiques ont été accueillis sur 211 prévus (3 nouvelles missions et 4 autres arrêtées).

Pour la cohorte 2019/2020, nous avons dû faire face à une baisse du nombre de postes suite à une décision du gouvernement. Cette baisse a impacté la cohorte prévue pour la Mairie qui devait être de 90.

De ce fait, nous avons trouvé une solution en interne, en accord avec les autres organismes d'accueil, à savoir :

_Sur son quota de 175 postes, la DPEG a mis à la disposition de la Mairie par le biais de l'intermédiation 35 postes.

_Le CCAS a lui renoncé à 16 postes sur ces 32 au bénéfice de la Mairie.

_Nous avons obtenu 4 postes auprès de la DJSCS + les 16 du CCAS : 20

➡ COHORTE 2020/2021 (en cours de recrutement)

Un total de 241 SC (Service Civique) pour cette cohorte

Actuellement, 77 SC ont été intégrés dans les écoles. Pour les autres directions, les entretiens sont en cours.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

La mission d'accompagnement proposée par la DPEG donne la possibilité à l'engagé volontaire de Service civique de s'investir utilement et de façon complémentaire aux actions de mise en œuvre pour la réussite éducative des enfants des écoles primaires dionysiennes.

Toutes les missions proposées à la Mairie ou au CCAS sont également un levier dans un parcours de vie au cours duquel des jeunes de toutes origines sociales et culturelles peuvent se côtoyer et prendre conscience de la diversité de notre société.

➡ Le Service civique au CCAS : correspond à une première expérience pour des jeunes qui sont encadrés par les référents de terrain. Ils étaient 16 en 2019, et seront au nombre de 10 fin 2020.

Leur mission s'intitule : **ambassadeur du jeu en crèche, médiateur auprès des sans-abris, médiateur sénior**. Chaque fiche mission se décline en thématique principale, avec un objectif d'intérêt général selon le contexte et des activités.

_Ambassadeur du jeu en crèche avec pour thématique **l'éducation pour tous** : recenser l'ensemble des activités, analyser la cohérence avec les projets pédagogiques, lister les pistes d'amélioration, proposer des ateliers d'**animation innovante** selon une « fiche mission », participer à l'accompagnement des enfants par la mise en place des jeux. L'objectif est de diversifier l'offre éducative et de sortir des activités habituelles avec d'autres modes d'animation.

_Médiateur auprès des sans-abris, dont la thématique est la **solidarité**, s'intègre dans le **projet de lutte contre l'exclusion et la pauvreté**, avec des actions menées **en faveur de l'inclusion sociale** : animations d'ateliers, accompagnement de la personne accueillie à la MFIS dans sa démarche de domiciliation administrative, participation au « service repas », information sur les règlements de

fonctionnement des abris de nuit et de la MFIS. L'objectif est d'améliorer le service rendu aux usagers, d'être porteurs d'innovation.

Médiateur seniors a pour thématique principale la **solidarité, mémoire et citoyenneté**. Le projet s'intègre dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées et leur maintien à domicile. Les activités consistent à participer à l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie et isolées, aller à leur rencontre grâce au service portage des repas, participer à la mesure de la satisfaction des bénéficiaires, détecter les besoins et y apporter des réponses dans la limite de leur mission, faire de la prévention des risques d'accidents domestiques, des risques d'épidémies... Les compétences requises sont la capacité d'écoute, le sens des relations humaines.

Missions des services civiques	Nombre en 2020
Médiateur sénior	2
Médiateur auprès des sans abris	2
Médiateur social	-
Ambassadeur des petits bonheurs en crèche	-
Ambassadeur du bien-être en crèche	-
Ambassadeur du jeu en crèche	6
Total	10

Mise en place d'activités périscolaires (loisirs, culturelles et sportives) sur les écoles élémentaires et primaires de la Ville de St Denis, et dont les objectifs pédagogiques visent à favoriser la réussite scolaire de tous les jeunes dionysiens scolarisés, y compris ceux en situation de handicap.

- d'Activités récréatives éducatives (ARE) proposées à tous constituant ainsi un véritable vecteur d'égalité des chances

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

- Améliorer le vivre ensemble en proposant des mesures d'accompagnement de la population
- Le plaisir de faire et d'être ensemble, l'estime de soi, le respect de l'autre et de ses différences, la coopération, l'entraide et le respect de l'environnement sont quelques valeurs civiques véhiculées au sein des ateliers
- Intervenants lors des ateliers au nombre de 70

Travaux de pose de voile d'ombrage dans 11 écoles

Cette installation vise la protection et le confort des enfants de l'exposition solaire lors des pauses récréatives et méridiennes. *Elémentaires Bouvet, Montagne, Bancouliers, Maternelles M. Debré, Damase Legros, les Baies Roses, les Tamarins, Herbinière Lebert, la Chaumière, Primat, les Bancouliers.*

Travaux de restauration scolaire dans diverses écoles de la Ville

L'objectif étant d'améliorer les conditions de travail des agents de la restauration et les conditions d'accueil des enfants, pour une cantine plus fonctionnelle et conviviale.

Création de salle de classe pour la rentrée 2020-2021 Elémentaire Application Bellepierre

Ces travaux visent à améliorer le cadre de vie et les conditions d'accueil des élèves.

Création d'une pergola à l'arrière de la cour - Lieu d'accueil parents/enfants au Chaudron

Cet équipement apporte un confort aux enfants en les protégeant de la pluie, du vent et du soleil.



DIRECTION DE L'INSERTION

En **2020**

- Nombre de chantiers clausés : **7**
- Nombre d'heures en insertion : **11 045h**
- Nombre de postes en insertion créés : **42**

Objectifs généraux de la clause sociale d'insertion

La clause d'insertion sociale est un levier permettant à des personnes éligibles à l'insertion par l'activité économique de travailler sur les chantiers ayant lieu sur leur quartier (revalorisation sociale). Elle peut aussi permettre l'apaisement des tensions sociales que peuvent engendrer ces chantiers (nuisances...)

La clause sociale d'insertion permet à des personnes, jeunes ou adultes connaissant des difficultés particulières d'accès à l'emploi de s'adapter à une activité professionnelle dans un cadre productif intégrant les contraintes économiques, d'emploi et d'organisation d'une entreprise classique :

- réentraînement aux rythmes de travail, respect des horaires, des consignes, travail en équipe,
- apprentissage professionnel complété en interne ou en externe par des formations,
- accompagnement professionnel et social,
- préparation à la sortie vers l'emploi durable

Les ateliers chantiers d'insertion (ACI) 2020/2021

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Nombre d'ACI réalisés et à réaliser : 26 (21 réalisés Externe & 5 futurs Externe)

Nombre de salariés (CDI insertion) : 245

Les objectifs généraux des ACI sont les suivants :

- professionnalisation des bénéficiaires,
- acquisition de connaissances théoriques et techniques,
- accompagnement des publics exprimant des difficultés familiales, sociales, professionnelles, etc.
- augmentation de l'employabilité des participants,
- sensibilisation des participants au développement durable et à la citoyenneté

Total des actions financées : 1 941 110 €.



Actions en cours ou à venir

- ACI Parcours de sante Moufia la Source (2)
- ACI Aménagements paysagers école Champ fleuri
- ACI Aménagements extérieurs du terrain de tennis Primat



- ACI Multi site aménagements paysagers Centre-Ville
- ACI Aménagement aire de jeux allée les Granits Bellepierre



- ACI Multi site aménagements Domenjod & Quinquinat
- ACI nettoyage des locaux mairie
- ACI Serre Pédagogique
- ACI embellissement Montgaillard
- ACI embellissement Bas de la rivière



- ACI embellissement Domenjod
- ACI embellissement Vauban
- ACI embellissement Marcadet
- Formation développeurs (ses) web_Grande Ecole Numerique



Amélioration du confort acoustique de

l'école Primaire Raymond Mondon
(amélioration de l'acoustique des salles de classes)

Ce projet s'inscrit dans la lutte contre la pollution sonore et tend à préserver la santé et l'équilibre des enfants.

Objectif recherché : réduire ou éliminer le bruit et les vibrations.



Les sports

Le sport s'implique et joue un rôle primordial dans la prise en compte des enjeux du développement durable et l'amélioration de vie des citoyens en vue de protéger la planète.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

En raison de la crise sanitaire, l'année 2020 a été particulière sur le plan sportif. De nombreuses manifestations sportives et les dispositifs sportifs de la Ville ont été annulés ou reportés. Mais le sport reste un élément essentiel et joue un rôle primordial dans la prise en compte des enjeux du développement durable et l'amélioration de vie des citoyens en vue de protéger la planète. Toutes ses actions seront reconduites en 2021.



Sport-loisir et déplacements doux :

Gratuité des sorties et ouverture à tout public : à vélo, de la marche nordique, des randonnées pédestres, du roller et trottinette dans les quartiers... Ces sorties sont proposées à plus de 150 passionnés venant pour la plupart en famille.

Des animations sont également organisées dans les piscines municipales, sur les plateaux noirs de chaque quartier (1 fois par mois) avec du roller et une volonté d'animer chaque dimanche le Cœur Vert Familial avec du Yoga, de la marche nordique, du tai-chi et de la Zumba.

Objectif : inciter les dionysiens à utiliser les moyens de locomotion doux et lutter contre le changement climatique

Sortie Vélo et animation dans les quartiers





Yoga et marche nordique : activités proposées dans le cœur vert familial



➡ **Les éco-manifestations :**

Sensibiliser le public et responsabiliser les organisateurs / proposer un épanouissement de tous et favoriser une bonne qualité de vie.

➡ En général, plus de **15 courses pédestres** sont organisées chaque année

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

dans les différents sentiers de Saint-Denis par les associations sportives accompagnées par la Ville. L'année 2020 fait malheureusement exception avec 6 courses programmées.

➡ Lors des nombreuses manifestations sportives ; la Ville installe des poubelles pour le tri sélectif des déchets et des toilettes sèches.

3 espaces conviviaux dans le Cœur Vert Familial permettant une pratique sportive urbaine sont pris d'assaut par les jeunes essentiellement : *Skate park / Beach Stadium / Street workout.*

Les espaces sportifs de pratique urbaine



Skate park



Street workout

Les courses pédestres





L'épanouissement de tous les êtres humains par le sport :

Se rajoutent au « sport-loisir », les différents dispositifs mis en place par la Ville qui ont été reconduits en 2019/2020 pour offrir une large palette d'activités sportives au public :

-En milieu scolaire et lors de la pause méridienne :

***24 éducateurs sportifs et 40 vacataires** proposent une multitude d'activités sportives.

***Intervention des éducateurs dans les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS).**

***Le savoir Nager est mis en place dans les 6 piscines municipales (Moufia, Butor, Chaudron, Source, Montagne et Bretagne).** Plus de 2 600 enfants de toutes les classes de CM2 de la Ville sont concernés pour l'année scolaire 2019/2020.

Objectif : *savoir nager avant la rentrée au collège.*

-En dehors du cadre scolaire et tout au long de l'année :

*Le dispositif « **Ecole Municipale des Sports** » a toujours autant de succès avec pour l'année 2019/2020, 22 disciplines sportives proposées pour 765 inscrits de 15 mois à 11 ans.

*Le dispositif « **Elle est sport** » propose pour 2019/2020, 15 activités sportives pour

910 femmes

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

*La Direction Intégration **Pôle Seniors** met en place des activités culturelles et sportives en direction de ce public. Le sport est en partie encadré par les éducateurs sportifs de la Ville.

***Pour les personnes porteuses de handicap** : Un centre d'entraînement de haut niveau permet à 30 jeunes de s'entraîner 3 fois par semaine avec un éducateur sportif.

_Des ateliers sportifs sont organisés lors de la Journée internationale du Handicap

_Deux journées handi-aquatique sont mis en place chaque année.

*En partenariat avec l'**Office Municipal des Sports (OMS)**, l'organisation de manifestations sportives récurrentes pour tout public : Soyons Sport, Journée des Arts Martiaux, Nuit du Roller (toutes annulées en 2020), Relais de St Denis.

Dispositif Savoir Nager et Journée HandiKpable



Relais de Saint Denis



Journée des Arts Martiaux



PRUNEL

Un projet s'appuyant sur la démarche de développement durable :

Un projet engagé dans la labellisation Eco quartier, en attente de la validation des experts pour la validation de l'étape 1, éco quartier en projet. D'un point de vue réglementaire, le travail se poursuit sur une adaptation du PLU et le cahier des charges de prescriptions urbaines et paysagères.

Les actions mises en place en 2019 ont permis en appuyant sur les propositions des enfants des écoles de travailler sur le chemin de écoles, favorisant la mobilité douce au sein du quartier Vauban.

Les actions se sont poursuivies dans les écoles avec le CAUE, tous comme les ateliers de concertation sur les aménagements de proximité à venir. Un travail avec les habitants photographes reporters et la cité des arts a conduit à une exposition à la maison de projet.

Rendu de l'école Bouvet, le chemin des écoles, juin 2019



Concertation square Vauban août 2019



Exposition des habitants reporters oct 2019



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



La cohésion sociale et la solidarité ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS



La solidarité envers tous

Saint-Denis est une commune engagée pour une solidarité effective envers tous les citoyens et surtout envers les plus démunis, les plus fragiles, les personnes isolées.



Aménagement d'un jardin partagé Salle Polyvalente des Camélias

Cette action crée et renforce le lien social, responsabilise les usagers sur l'importance de prioriser les produits de la nature et c'est également un outil thérapeutique efficace, une plus-value environnementale pour les gens du quartier.



Kiosque la Source/ Pose de jeux de société

Réhabilitation des tables & bancs.
Ces travaux visent à créer des espaces de convivialité.



Création d'un espace de jeux Rue Roger Guichard Moufia (superficie de 200 m²)



Aménagement d'une aire de convivialité Rue Bois de Nèfles.

Ces travaux ont pour but d'améliorer le cadre de vie des habitants du quartier.



Le nombre de Clubs Sénior augmente en 2020 : 43 clubs.

Le Plan Sénior en Action touche 2 868 personnes avec de nombreux désistements enregistrés suite à la période de confinement.

Les heures proposées, au nombre de 126 h/semaine ont été augmentées, concernant 4 activités, avec maintien des gestes barrières.



Cadre de vie et habitat de qualité



Le nombre de logements construits en 2020 a été impacté par la mise à l'arrêt temporaire des divers métiers du bâtiment.

- 294 logements ont été livrés en 2019 (SODIAC et SEMADER), dans des nouveaux secteurs : la Montagne, Butor Ste Clotilde, Bellepierre et Centre Ville.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

- 182 logements ont été livrés au premier semestre 2020 (SIDR, SHLMR, SODIAC), dans des nouveaux secteurs : Vauban/ Camélias /Providence, la Source/Bellepierre, Butor/Ste Clotilde, la Bretagne.



- Le service, en partenariat avec l'ARS, poursuit les enquêtes de salubrité de logement, afin de veiller au respect des normes de décence et du Règlement Sanitaire Départemental.
- Les travaux de la mise en œuvre du Plan intercommunal de la lutte contre l'habitat indigne se poursuivent en collaboration avec la CINOR.
- Des actions de lutte contre les désordres environnementaux (dépôts sauvages, carcasses de véhicules...) sont menées par le service et les bailleurs sociaux.
- Le plan global des travaux favorise la pose de chauffe- eau solaire en veillant à une orientation adaptée.
- Des ateliers de maîtrise d'énergie sont organisés pour les bénéficiaires.



Actions sociales 2020: CCAS

L'Action Sociale du CCAS doit faire face en 2020 à une crise sanitaire mondiale, qui risque très probablement de dégrader davantage l'environnement économique et social.

Le taux de pauvreté atteint **34, 6%** de la population. La part des ménages, dont les revenus principaux sont les prestations sociales, représente 22 %, (soit une personne sur cinq). Elle est trois fois supérieure à celle de l'Hexagone. Toutefois, l'Action sociale s'appuie sur des

engagements résolument volontaristes,

Accusé de réception en préfecture
974-2197404 13-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

ciblant les publics les plus démunis et vulnérables : les séniors, les personnes dépendantes ou en perte d'autonomie, en difficulté financière, en situation d'exclusion. Chacune des orientations a pour objectif de placer l'Humain au cœur des préoccupations et des dispositifs d'aides.



L'aide alimentaire est en augmentation depuis 2010 : le nombre de bénéficiaires est passé de 4 809 à **6 607 foyers**, soit **une augmentation de 37 %**. Montant évalué en 2019 : **476 000 €**. Au premier semestre 2020, ce montant est de 179 360 €, pour 2 502 foyers, le confinement n'ayant pas permis de délibérations de la commission permanente.



La volonté du CCAS est de continuer à œuvrer, au travers du **SAAD** (Le Service d'aide et d'accompagnement à domicile du Pôle autonomie) et du **SPRD** (Service Portage des Repas à Domicile) qui sont des aides facultatives, au-delà de ses compétences obligatoires, en faveur de cette population vulnérable. Continuité de service pendant le confinement.



Dans le secteur de la petite enfance :

L'un des enjeux majeurs de la nouvelle organisation, résultant de la crise sanitaire (COVID-19), réside dans le fait de respecter scrupuleusement les consignes sanitaires tout en assurant les besoins développementaux des jeunes enfants. L'intelligence professionnelle de l'accueil du jeune enfant s'articule autour d'un équilibre difficile à trouver entre la santé, la sécurité, la liberté et l'éveil des tout petits en répondant dans le même temps aux besoins affectifs éducatifs et sociaux de ces derniers.

La communication sur le respect des gestes barrières, l'implication des agents, le matériel et les protocoles mis en place depuis la levée du confinement ont permis aux familles de mieux comprendre les enjeux de la propagation de l'épidémie, de se protéger ainsi que leurs enfants.

Dans les établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) associatifs existe une approche écologique sur le renouvellement de l'air ambiant, sur les repas bio des enfants, l'utilisation d'éclairage basse consommation... Les 5 micro-crèches du secteur de la Bretagne font du développement durable depuis leur création : couches bio...

Le nombre de places agréées (en associatif et en public) a augmenté de 58 places entre 2019- 2020 ; ouverture de 2 micro crèches accueillant chacune 10 enfants (travaux retardés par le confinement).



Au Pôle Développement social (PDS):

Le Service de l'Aide légale et facultative a accordé en 2019 : 14 597 aides sociales facultatives (+ 16%). Cette évolution illustre les difficultés sociales croissantes de la population, liées notamment au pouvoir d'achat. Elle s'explique aussi par la **révision des critères d'éligibilité à l'aide d'urgence (alimentaire)**, qui a conduit à une hausse de 25% des aides délivrées (6 607). Dans le même temps, **les aides en énergie (eau, électricité) ont augmenté dans les mêmes proportions : + 24% (3 984 bénéficiaires.**



A la Maison de la Fraternité et de l'Inclusion Sociale (MFIS) et dans les Abris de Nuit :

- Les indicateurs montrent un **niveau de fréquentation élevé dans les structures du CCAS dédiées aux sans-abri**. La tendance est à la hausse au vu du nombre exponentiel des

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

domiciliations : 398 en 2018... 482 en 2019.

- **Le nombre de repas servis est en constante augmentation** : moyenne de 80/85 par jour en 2019. **En 2020 : 103 repas par jour**. Les associations assurant parfois certains dimanches et jours fériés.
- **Le taux d'occupation des abris de nuit reste stable (88%)**. Il ne reflète pas forcément la réalité du terrain, les bénéficiaires prévus en admission ne se rendent finalement pas toujours dans les deux structures (23 chambres au total).

La crise du COVID-19 a particulièrement impacté le fonctionnement du service :

l'implication des agents a permis la mise en place, pendant le confinement, d'un dispositif exceptionnel en lien avec la Direction de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS), le SIAO(Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation) et divers acteurs associatifs. Ainsi, de manière à augmenter la capacité d'accueil, le CREPS (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive) a été réquisitionné par l'Etat. Outre l'hébergement dans les centres d'accueil, des sans-abri ont été accueillis dans des hôtels. Distribution de près de 10 000 repas et petits déjeuners dans cette période.



En programmation pour la réhabilitation : 2020-2021 : DIRECTION COHESION SOCIALE ET HABITAT

Total : 879 logements sont concernés

Les opérations sont prévues en 2021, inscrites en pré-programme dans la programmation des logements sociaux.

***SHLMR :**

BOUVET (207 logements)

MARECHAL LECLERC BAT C ET D
(48 LGTS)

*SIDR :

CAMP JACQUOT (78 LGTS)

*SEDRE:

ROSE DES SABLES (34 LGTS)
BOIS DE MERLE (35 LGTS)
FRUITS A PAINS (62 LGTS)
GRANITES (82 LGTS)

*SODIAC:

DEBASSYNS (333 LGTS)



Actions futures pour le CCAS



Pour le SAAD et le SRPD

- Proposer aux bénéficiaires des nouveaux modes de paiement pour le SRPD (par carte bancaire).
- La volonté du CCAS est d'augmenter le nombre de bénéficiaires et de poursuivre un travail sur la **qualité de service de portage des repas à domicile**, livrés en liaison froide.
- **Répondre à la réglementation en vigueur avec une comptabilité séparée M22**, relative aux

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

établissements sociaux et médico-sociaux.



A la Maison de la Fraternité et de l'Inclusion Sociale (MFIS) et dans les Abris de Nuit :

- Au titre du budget de 2020, un retour au ratio de **financement de l'Etat de 2017 sera sollicité (soit 17,4 % contre 14,6 % en 2019)**.
- Poursuivre la **gestion des domiciliations et assurer les accompagnements sociaux** qui sont de plus en plus nombreux : situations de surendettement, difficultés financières structurelles.
- **Faire aboutir les demandes de remboursement, auprès de l'État, des frais d'hôtel** avancés par le CCAS : personnes ayant subi un incendie, logement insalubre, situation de péril imminent.



Dans le secteur de la petite enfance :

- **Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)** de la petite enfance, suivi par la direction petite enfance, permet d'avoir des éléments de Développement Durable (DD) pour 13 structures sur 70.
- **En 2022, le Bonus Territoire** permettra d'avoir plus de retour sur le DD, car l'ensemble des EAJE seront dans une autre **organisation globale territoriale**. Cette nouvelle organisation permettra d'avoir un retour sur les axes écologiques de l'ensemble des structures.
- Co - construction avec la CAF de la nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG), remplaçant le CEG (Contrat éducatif global), dispositifs d'accompagnement.

- Ouverture fin 2020 d'un EAJE associatif de 60 places : avec une qualité environnementale dans la construction.

- PEC LAV
- ACI Aménagements & archéologie Léproserie Saint Bernard



DIRECTION DE L'INSERTION



Actions en cours ou à venir

- ACI Création potager partagé alentours salle polyvalente Camélias
- ACI Aménagements paysagers multi site Bas de la rivière
- ACI Aménagements SHLMR Les Flibustiers Moufia



- Animations sociales des jardins familiaux
- PIC « pépinière de l'inclusion.
- ACI Aménagement paysager des jardins familiaux (ex zoo
- ACI Serre pédagogique Bois de nefles
- ACI Création potager partagé et construction kiosque Le Brûlé



- PEC Environnement GLEM - BAC

RUN - ALIE

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



Des modes de production et de **CONSOMMATION RESPONSABLES**



Consommer moins, travailler mieux



Création d'un terrain de football synthétique

Avenue Joseph Bédier Chaudron

Ce type d'équipement permet de réaliser des économies « intelligentes », en limitant la consommation d'eau, préservant ainsi les ressources naturelles.



La Direction Promotion du Sport

participe également au développement durable à travers son fonctionnement interne en matière de :



Continuité des travaux de GAES (suivi DENT)



Participation aux nuits sans lumière



Travaux de maintenance récurrente (350K€) et spécifique (350K€ - DSB) sur les sites sportifs pour une meilleure gestion du patrimoine sportif.



Le sport s'engage en proposant des actions en cours ou futures en matière de développement durable :

Toutes les actions liées au sport-loisir et les dispositifs visant à l'épanouissement des êtres humains seront reconduits ; également le plan de formation, le suivi des commandes, la gestion des fuites d'eau...

La Ville à travers sa Direction Promotion du Sport continuera à soutenir les associations sportives pour l'organisation des manifestations.



Le Stade Jean-Ivoula a été équipé de panneaux photovoltaïques en 2020 (suivi DSB)



Programmation de 2020 à 2023 pour l'installation d'arrosage automatique ou

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

semi-automatique sur 3 stades : Bretagne / Bois de Nèfles / Montgaillard.

➔ Continuité de la mise en place de GAES sur les équipements sportifs (suivi DENT).

➔ Un budget spécifique est consacré à la réhabilitation des piscines municipales en 2020.



DIRECTION DE L'INSERTION



Actions en cours ou à venir

- ACI Ressourcerie Pôle Numérique
- ACI VELOCE : fabrication, ventes et location vélos écologiques
- ACI Jardins de Cocagne Saint-Bernard



- ACI Miel en l'air



- ACI Pôle agriculture bio Saint François
- ACI Cultures vivrières Bois de Nèfles

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



***SAINT-DENIS,
une commune
engagée et responsable***

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Le présent rapport est un état de la situation de ce qui a été réalisé par la mairie de Saint-Denis en 2020 et les perspectives pour 2021 sur le territoire de la commune au titre du développement durable.



La lutte contre le changement climatique



L'épanouissement de tous les êtres humains

La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources



Mode de production et de consommation responsable



Cohésion sociale & solidarité intergénérationnelle

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



ACTIONS REALISEES PAR LE CCAS

Signature du contrat de partenariat en faveur de l'efficacité énergétique entre le CCAS et EDF le 01/12/2019.

Dans le fonctionnement de la direction et des services du CCAS :

- La coupure des climatisations est automatique en dehors des heures d'ouverture des bureaux du CCAS.
- Dans les crèches, lieu d'accueil parent enfant et au relais assistants maternels : une sensibilisation est faite auprès des publics accueillis sur les gestes de protection de la planète, qui se traduit par une utilisation raisonnée des climatisations uniquement en période très humide et chaude, la ventilation naturelle étant privilégiée. Tri des papiers et déchets, le fonctionnement des machines de linge est optimisé par les équipes....

Actions en 2020 : CCAS, Direction Cohésion Sociale et de l'Habitat

- **Suivi des consommations en électricité et de l'attribution des contrats:** Constat d'une **diminution des consommations électriques** de 54 878 KWh et une économie pour le

CCAS de 9 085 €.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

- Par contre, la consommation de la crèche Paul Demange, non réhabilitée, **est supérieure** à celle de la crèche Sœur Colette, réhabilitée, à capacité d'accueil égale (60 enfants) et à tension égale. La crèche de la Montagne a diminué sa consommation de 8 559 KWh, avec une économie de 1 495 € en 2019. De même pour les locaux du CCAS : diminution de consommation de 50 569 KWh et économie de 16 350 €.
- Consommations réduites pendant la fermeture pour confinement des EAJE du 16 mars au 11 mai 2020 avec un impact sur les projets de mise en place des éco gestes avec EDF.
- **La réhabilitation du multi accueil Paul Demange** est toujours en cours (2015) ; cette opération tiroir permettant d'accueillir les enfants actuellement accueillis à la Crèche Paul Demange (CPD), pour des futurs travaux de mise aux normes et de maîtrise d'énergie.

Rénovation des bâtiments de crèches associatives impliquées dans la maîtrise des consommations d'énergie: des ventilateurs sont installés de préférence à la place de climatiseurs, travaux d'isolation des murs et fenêtres, acquisition de structures et mobiliers en bois labellisés FSC ou PEFC, mise en service de chauffe-eau solaire, souci d'arboriser les espaces extérieurs.....

Signature du contrat de partenariat en faveur de l'efficacité énergétique entre le CCAS et EDF le 01/12/2019



Actions en cours ou futures en 2020 : CCAS, Direction Cohésion Sociale et de l'Habitat

- **Formations internes avec EDF sur les éco gestes** : prévues au second semestre 2020 et en 2021.
- **Rénovation du matériel électrique dans les établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) municipales** : Remplacer les néons et ampoules par **des LED** à basse consommation : sensibilisation des mairies annexes qui interviennent dans les EAJE, du pôle logistique et des moyens du CCAS pour l'achat d'ampoules plus respectueuses de l'environnement.
- Contact pris avec EDF (service développement) pour relancer une solution **d'installation de détecteurs de présence** dans certains espaces. Ce changement de matériel, avec une attitude adaptée de chacun, contribuerait à lutter contre le gaspillage en électricité.
- **Être force de proposition lors des réhabilitations des locaux gérés par le CCAS**, en lien avec les services de la

Ville, pour l'installation de **chauffe-eau solaire**, panneaux extérieurs en bois, limitation de pose de climatiseurs, arborer les jardins des crèches communales avec des espèces endémiques....

- **Projet de contrat de maintenance des chauffe-eau solaire (MFIS..)**, celui des climatiseurs étant déjà opérationnels.



L'UTILISATION DE LAMPES LED

La ville de Saint Denis a bénéficié de la dotation de lampes Led à titre gratuit dans le cadre du dispositif des **Certificats d'Economie d'Energie**.

- Début 2020, **2 060 lampes Led** (Tubes, lampes et spots).

Lorsque cela est possible techniquement, les lampes défectueuses sont remplacées par ces lampes Led. Ces interventions sont réalisées par les personnels ouvriers de la **Direction des Travaux de Proximité**.

A ce jour, 450 lampes ont été changées, soit 22% du stock constitué.

Utilisé	LAMPES LED 1 ère Commande			PU HT	TOTAL HT	
43	300	Tube	T8 26 mm	150 cm	8,65	2 595,00
48	600	Tube	T8 26 mm	120 cm	8,65	5 190,00
10	100	Tube	T8 26 mm	60 cm	8,65	865,00
	60	Tube	T5 16 mm	150 cm	8,65	519,00
	60	Tube	T5 16 mm	120 cm	8,65	519,00
43	60	Tube	T5 16 mm	60 cm	8,65	519,00
173	400	Ampoule	E27		5,32	2 128,00
	40	Ampoule	E14		5,32	212,80
133	400	Ampoule	B22		5,32	2 128,00
	40	Spot	GU10		5,32	212,80
450	2 060					14 888,60

21,84% 31/07/2020

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



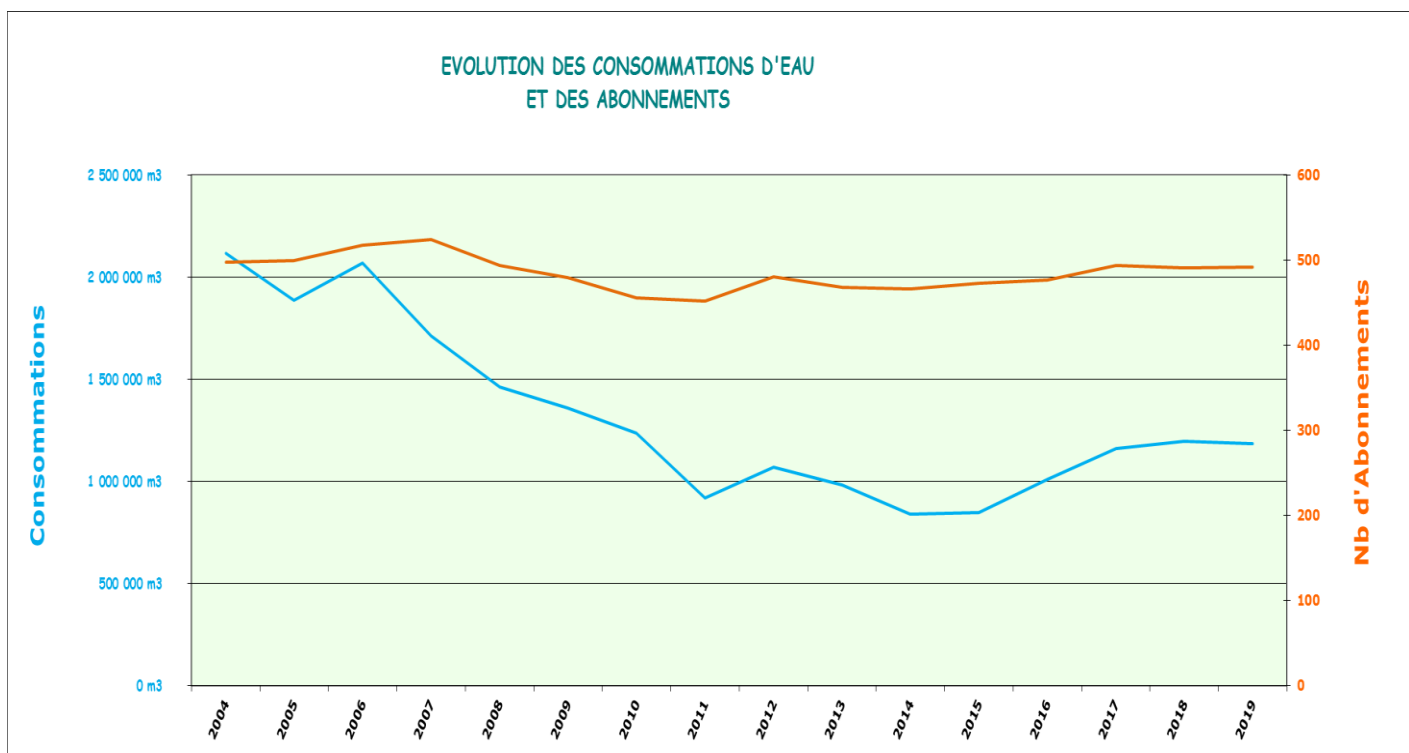
Préservation de la **BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES**



La consommation d'eau



La ville est en recherche constante d'économie des ressources naturelles et des dépenses en eau.

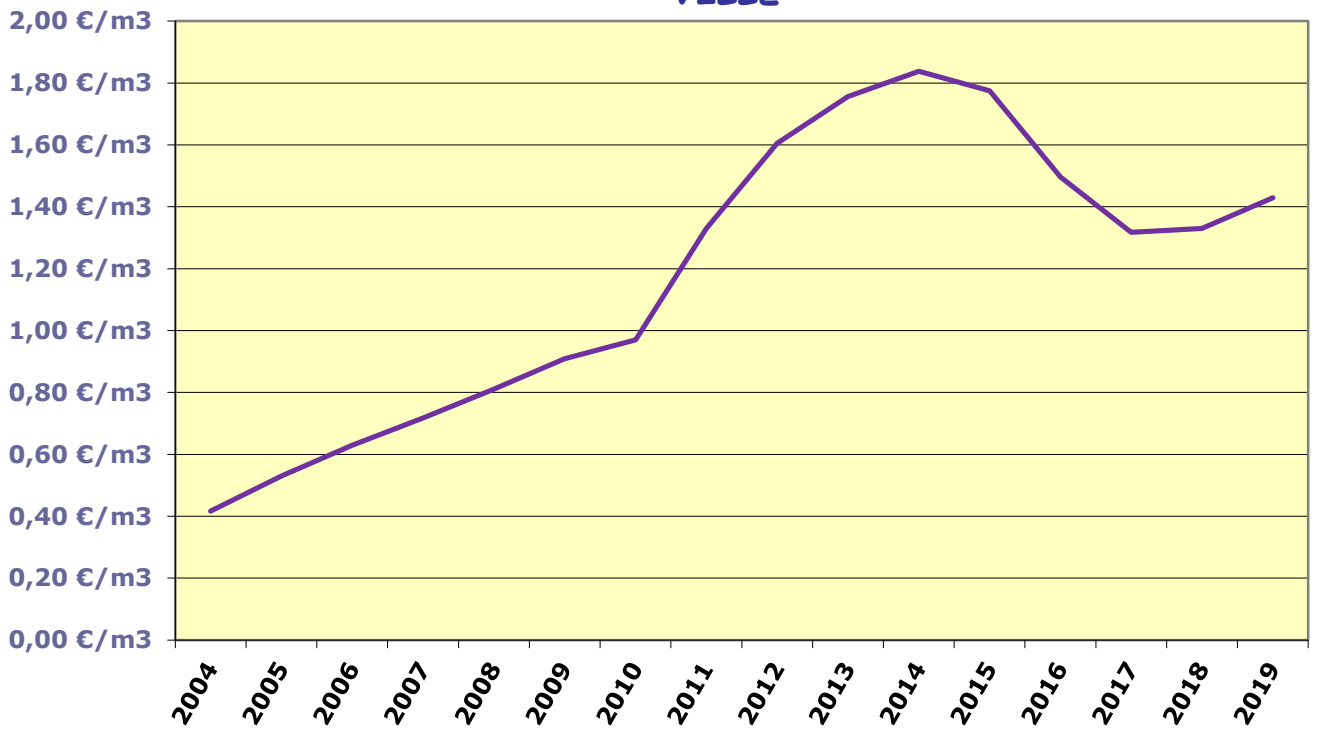


Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

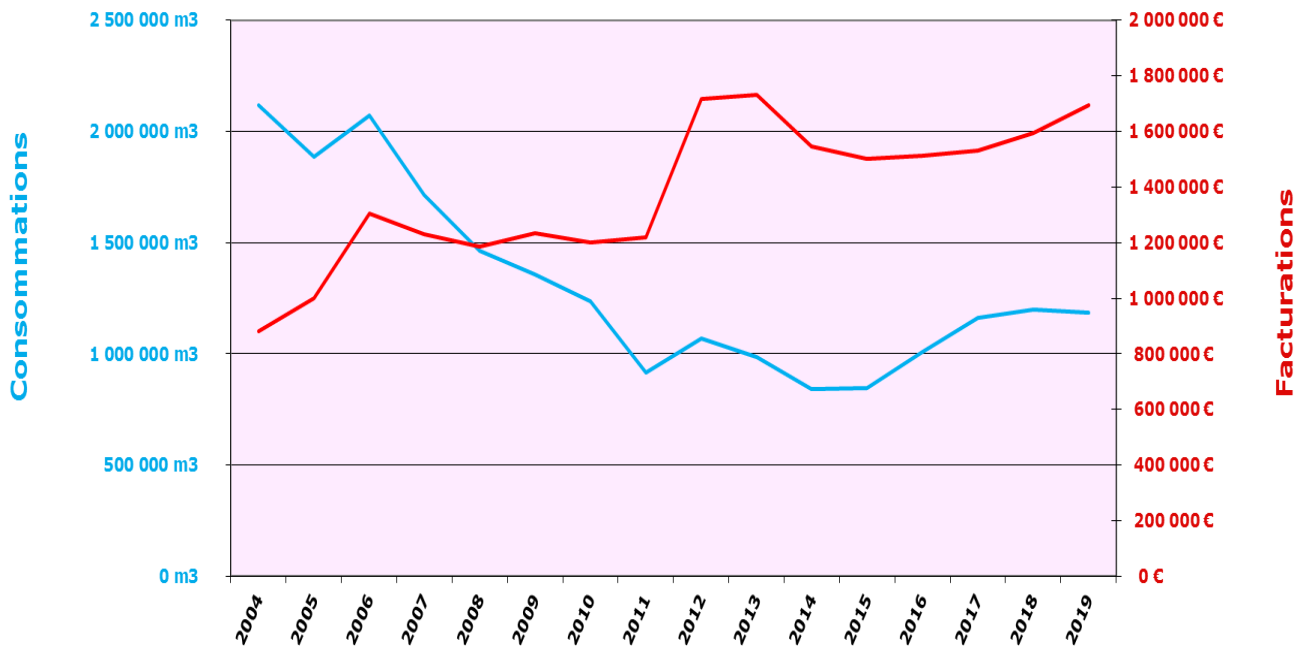
Années	Nb Abonnements	Consommation Annuelle	Montant Facturé (€)	Prix moyen (€)	Variation coût moyen annuel (%)
1996	423	1 690 283 m3			
1997	429	1 654 414 m3			
1998	426	1 547 655 m3			
1999	431	1 721 318 m3	624 839 €	0,36 €/m3	
2000	467	1 915 515 m3	709 661 €	0,37 €/m3	2,06%
2001	478	2 132 290 m3	803 297 €	0,38 €/m3	1,69%
2002	487	1 778 168 m3	698 078 €	0,39 €/m3	4,21%
2003	493	1 991 295 m3	787 660 €	0,40 €/m3	0,76%
2004	498	2 115 895 m3	882 627 €	0,42 €/m3	5,46%
2005	500	1 886 269 m3	1 000 471 €	0,53 €/m3	27,15%
2006	518	2 070 905 m3	1 304 107 €	0,63 €/m3	18,73%
2007	525	1 713 615 m3	1 229 748 €	0,72 €/m3	13,96%
2008	494	1 462 288 m3	1 185 297 €	0,81 €/m3	12,95%
2009	480	1 358 583 m3	1 234 400 €	0,91 €/m3	12,09%
2010	456	1 235 875 m3	1 199 205 €	0,97 €/m3	6,79%
2011	452	917 673 m3	1 220 916 €	1,33 €/m3	37,11%
2012	480	1 068 767 m3	1 715 866 €	1,61 €/m3	20,67%
2013	468	984 720 m3	1 729 794 €	1,76 €/m3	9,42%
2014	466	841 611 m3	1 546 718 €	1,84 €/m3	4,62%
2015	473	846 569 m3	1 502 352 €	1,77 €/m3	-3,44%
2016	477	1 010 376 m3	1 512 015 €	1,50 €/m3	-15,67%
2017	494	1 162 615 m3	1 531 510 €	1,32 €/m3	-11,97%
2018	491	1 197 548 m3	1 592 892 €	1,33 €/m3	0,97%
2019	492	1 185 605 m3	1 695 103 €	1,43 €/m3	7,49%

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

PRIX MOYEN DU M3 D'EAU CONSOMME PAR LA VILLE



CONSOMMATIONS et FACTURATIONS D'EAU



Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20201031-205002-DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020



Suivi de la consommation en eau potable et de l'attribution des abonnements:

- Malgré la diminution du nombre d'abonnements (2), **la consommation a augmenté de 11 000 m³** de plus qu'en 2018. Une analyse plus fine sur l'attribution des sites est en cours avec les services de la Ville.



Pour le nettoyage des locaux, la Collectivité a pris la décision de privilégier les produits biologiques, moins toxiques et polluants pour l'environnement et plus respectueux de la santé. Elle est très soucieuse du bien-être des agents et des administrés en évitant les produits agressifs et corrosifs. Ce changement s'inscrit dans la démarche écoresponsable engagée au sein des services.

➡ **Consommation et facturation d'eau :** Le CCAS observe une augmentation de sa consommation annuelle en 2019. Situation en cours d'analyse avec les services de la Ville.

➡ **Nettoyage des locaux du CCAS** avec des produits ecolabel pour les vitres et le lavage des mains.



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



Projet de la direction petite enfance de revoir avec le service Achat la liste de tous les produits ménagers avec **éco label**, plus respectueux de la santé des agents et des enfants accueillis, tout en assurant la désinfection bactéricide et virucide des locaux. Formation à cette démarche à prévoir sur les techniques de nettoyage et d'utilisation des produits.



Le bien être des agents



➤ **Actions réalisées:**
**CCAS, DIRECTION
COHESION SOCIALE ET DE**

L'HABITAT

➤ **Le bien être des agents** avec mise à disposition d'activités pendant la pause méridienne : séances de stretching pour 1 à 2 personnes pendant ½ h de temps.

C'est une occasion de se ressourcer, d'échanger avec un coach.

➤ **Installation de diffuseurs de senteur** dans les espaces d'accueil du public.

➤ **La végétalisation**, dans les espaces d'accueil du public et sur la terrasse du réfectoire du CCAS, a été réalisée en collaboration avec la pépinière Thérésien Cadet. L'entretien, le respect et les soins aux plantes procurent du plaisir aux agents, de la convivialité, un échange sur les pratiques, en lien avec les référents de la

Charte plantes.
Accusé de réception en préfecture
974-219740713-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



➤ **La lutte contre les nuisances** : Installation récente de cendriers et de poubelles, devant les portes d'entrée du CCAS, pour les administrés et les agents, ce qui rend l'espace plus convivial et respectueux.



➤ **Le nettoyage des espaces verts**, à l'accueil des administrés, est effectué en partie par la Sodiac et par l'équipe technique du CCAS.



➤ **L'amélioration des conditions de travail**, s'est traduite en 2020 par la mise en place et l'utilisation du « **registre coté santé et sécurité au travail** » par le personnel.



➤ **Accueil d'enfants dans les EAJE et au Lieu d'Accueil Enfant Parent en situation de handicap** : formation du personnel à la langue des signes, aménagement et adaptation d'espaces spécifiques, communication avec empathie auprès des enfants et parents ordinaires pour une intégration réussie...



➤ **Le plan de formation pluri annuel du CCAS 2019-2021** est finalisé. Ce plan est un levier pour garantir une montée en compétences des agents, favoriser leur

évolution de carrière, et proposer un service public de qualité dans un environnement en mutation.

La formation au CNFPT s'est faite à distance en début d'année 2020, dont 1,9 jour par agent en 2019.

➡ La démarche d'élaboration du **Document Unique d'évaluation des risques professionnels**, à l'arrêt pour cause de crise sanitaire, est reprise avec mise à jour pour intégrer l'évaluation du risque d'exposition des agents à la COVID – 19, avec les mesures de prévention mises en place. Le passage en CHSCT est prévu en octobre 2020.



➡ **La visite de la pépinière Thérien CADET avec la signature de la charte « plantes de bureau »** a permis de sensibiliser tout le personnel du CCAS à l'entretien des plantes remises, leur suivi, dans le respect du travail des jardiniers de la pépinière. Difficulté entre mars et juillet 2020 pendant le confinement pour un entretien adapté.

Action à relancer fin 2020.

➡ **LE BIEN ETRE DES AGENTS ET ACTIVITES DE LA PEPINIERE**

Dans la continuité de la Charte Plante de Bureau, la Direction Espaces Publics et Environnement souhaite mettre en place à la pépinière des « Moments de calme », pour permettre aux agents de se ressourcer tout en faisant une bonne action. Ces moments de calme consisteraient à venir à la pépinière quelques heures par semaine pour jardiner sous les recommandations du Chef de site.



DIRECTION DE L'INSERTION



➡ **Actions en cours ou à venir**

- Ateliers d'accompagnement des Services civiques (Caisse des Ecoles)
- Insertion par les métiers de la sécurité et de la défense : *Action Engagement dan out kartié*
- Insertion par la CNARM



- Job dating alternance avec la CCIR
- Job dating BURGER KING



La cohésion sociale et la solidarité
**ENTRE LES TERRITOIRES
ET LES GÉNÉRATIONS**



La démarche de cohésion sociale est axée essentiellement sur le territoire communal.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



La réduction de la pollution et la recherche d'économie



➔ **Mise à disposition** depuis 2019 d'un **véhicule électrique** avec des enseignes publicitaires et d'un **VTT à assistance électrique** pour les déplacements professionnels dans les crèches associatives de la petite enfance.

Borne électrique de recharge opérationnelle depuis 2019.

La consommation en carburant a augmenté : davantage de missions sur le terrain (enquêteurs, visites des structures gérées par le CCAS ...)

Les aides à domicile bénéficient de bons d'essence et de cartes de bus mensuelles.

➔ **Les masques à usage unique** sont à jeter dans des poubelles spécifiques situées aux sorties du CCAS. Du gel hydro alcoolique est à disposition des usagers au niveau des entrées.

➔ **Livraison au personnel des services de l'Action sociale et petite enfance de masques en tissu.**

Accompagnement de la petite enfance
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Dans tous les établissements d'accueil de jeunes enfants : depuis la réouverture des crèches après le confinement, le personnel porte des masques en présence des enfants, les parents suivent un **circuit fléché**, les enfants sont remis à l'entrée des sections, les chaussures sont désinfectées, mise de protège chaussures chez les bébés...

➔ **Via les investissements et la commande publique :**

- Recyclage des cartouches d'encre usagées et des tambours des imprimantes collectives, reprises par le fournisseur.
- Sensibilisation des directions petite enfance, action sociale, direction des ressources à la démarche « développement durable » : réflexion sur les achats de matériel, sur leur durée de vie, leur réutilisation.



➔ **Poursuite de la dématérialisation et de la sécurisation des données**

➡ Poursuite de la **numérisation des mandats et titres**.

➡ Poursuite de la **modernisation des moyens de paiements en ligne pour les bénéficiaires ou parents de jeunes enfants** : des frais de garde, des repas livrés à domicile, des heures de présences pour les soins à domicile. Meilleure traçabilité des factures et gestion plus efficace des impayés (20 % par an, soit 60 K€/an).

➡ **Projet de la commission permanente : envoyer par SMS les notifications** des aides légales et facultatives et le versement des aides alimentaires directement sur le compte des administrés.

➡ **Projet de dématérialisation des transmissions** des heures réalisées au domicile des bénéficiaires **entre les aides à domiciles et les agents de planification** avec acquisition de smartphones utilisés au domicile des bénéficiaires.

➡ Travail de préparation d'un **budget annexe pour le SAAD et d'une comptabilité M22**.

➡ **Projet d'installation dans tous les EAJE de tablettes de pointage tactiles**, reliées au logiciel métier de la direction petite enfance: dématérialiser le transfert des fiches horaires d'arrivée et de sortie des enfants, optimisation des places occupées. **Ce projet**, subventionné par la CAF à 80 %, **a été validé en 2019 par la Mission Développement Durable et la Direction du CCAS**.

➡ **Autres projets de la Direction petite enfance** : harmoniser les commandes sur un listing de produits ménagers plus respectueux de l'environnement et de la santé des agents et des enfants, moins nocifs pour la qualité de l'air (Éco label)

➡ **La réduction de la pollution et la recherche d'économie** au siège du CCAS : projet de remplacer les rouleaux essuies-mains par des sèches mains à air pulsé, une économie de papier d'autant plus importante en cette période d'obligation de respect des gestes barrières. Une étude comparative sur des appareils peu bruyants est en cours.

➡ **Adaptation à la crise sanitaire: Projet d'installation de micro et de caméra** sur certains ordinateurs pour les réunions à distance, en Visio conférence (réunions de directrices de crèche, d'établissement...)

L'intérêt de ces acquisitions est de maîtriser le temps passé dans les déplacements, la perte d'énergie du personnel, les consommations personnelles en carburant des agents qui se déplacent avec leur propre véhicule et le respect des distanciations pour limiter la propagation de la pandémie.

➡ **Les activités pédagogiques proposées aux tout petits** se font en partie avec du matériel recyclé : papier, carton pour décorations, bouteilles plastiques taillées en forme de boules de Noël....

➡ **La Direction Promotion du Sport** participe également au développement durable à travers son fonctionnement interne en matière de :

_Suivi « raisonnable et adapté » des commandes de produits sur sites sportifs

_Réactivité sur les « fuites d'eau » avec l'intervention de sa régie et/ou entreprise.

_Mutualisation des postes et polyvalence des agents

_Plan de formation plus adapté

_Continuité des travaux de GAES (suivi DENT)

_Participation aux nuits sans lumière

_Travaux de maintenance récurrente (350K€) et spécifique (350K€ - DSB) sur les sites sportifs pour une meilleure gestion du patrimoine sportif.



La Direction Promotion du Sport s'est équipée de vélos à assistance électrique (VAE) pour faciliter les déplacements des agents pour divers réunions/rdv.

Indicateurs de développement durable

Ville de Saint-Denis



MAITRISE DE L'ENERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE/ CCAS

ANNEES	2016	2017	2018	2019	2020 1 er semestre	commentaires
Consommations électriques dans les établissements d'accueil de jeunes enfants(EAJE) et au siège (KWh)	–	296 043	257 141	202 263	77 600	La crèche Paul Demange (CPD), EAJE non réhabilité en tarif vert/EDF, consomme plus que la crèche sœur Colette (CSC) à capacité d'accueil égale.
Dépenses annuelles (€) TTC pour les EAJE et le siège du CCAS	–	83 037	67 185	58 100	24 875	En 2019: diminution de la consommation de 54 878 KWh et une économie de 9 085 € .
Prix moyen (cent €/KWh)	–	21,67	21,76	22,6	–	Concerne le tarif vert/EDF: plus la consommation électrique baissent, plus le prix moyen augmente??
Nombre d'abonnements	–	7	7	7	7	5 contrats bleu/EDF + 2 contrats vert/EDF

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20201031-205002-DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020

MAITRISE DE L'ENERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

ANNEES	Unité	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Commentaires
Consommations électriques	GWh	17,2	17,3	18	18,5	17.5	–	Maitrise des consommations malgré augmentation du nombre d'équipements desservis
Dépense annuelle	€ HT	2 198 211	2 861 787	2 936 786	3 018 000	3 064 752	–	
Prix moyen	€/MWh	128 €	165 €	163 €	163 €	175€	–	
Foyers lumineux		–	14861	15611	16361	17580	–	Incertitude de 15% du parc (secteurs isolés difficiles à recenser)
Nombre d'abonnements		880	973	983	995	1060	–	Optimisation
Rénovation du matériel	€	100 000	450 000	520 000	924 000	1 351 000	–	Représente 30% à 40% d'économie d'énergie sur le matériel rénové
Sites sportifs équipés du dispositif GES		–	50%	52%	53%	68 %	–	400 sites éclairés, 67 à équiper et 46 dispositifs actuellement déployés

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20201031-205002-DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020



CCAS/ PRÉSERVATION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES rapport DD 2019-2020

ANNEES	Unité	2016	2017	2018	2019	2020: 1 er semestre	commentaires
Nombre d'abonnements	Nb	13	16	16	16	14	Reprise de 2 abonnements par la ville en 2020 (foyer 3ème âge et salle de boxe)
Consommation annuelle	m3	38 187	39 950	42 012	53 094	8 773	en 2019: augmentation de la consommation en eau de plus de 11 000 m3 expliquée par l'attribution au CCAS de certains contrats.
Coût annuel	€	66 814	73 725	79 276	87 674	13 698	Augmentation de la dépense en eau de 8 398 € en 2019.

PRESERVATION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

ANNEES	Unité	2015	2016	2017	2018	2019	Commentaires
Nombre d'abonnements Sites communaux	Nb	460	477	494	491	492	Baisse des volumes consommés, mais hausse du prix de l'eau liée à l'assainissement
Consommation services de la ville	m3	846 569	1 010 376	1 162 615	1 197 548	1 185 605	
Coût annuel	€	1 502 352	1 512 015	1 131 110	1 592 892	1 695 103	

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20201031-205002-DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020



EPANOUISSEMENT DES ÊTRES HUMAINS/ CCAS

ANNEES	2018	2019	2020 1 ^{er} semestre	commentaires
Effectif(Nb)	250	225	240	
dont ETP (Nb)	226	211	218	
Nb titulaires (Nb)	60	52	54	
Nb non titulaires (Nb)	133	123	134	
Nb emplois aidés (Nb)	57	45	51	
Âge moyen	41	46		
Mobilité interne (Nb)	6	0	2	
Jours de formation (Nb)	319	327		En 2019: 1,9 jours de formation en moyenne /agent. Les formations en 2020 sont en attente, suite aux mesures sanitaires.
Stagiaires en formation (Nb)	74	135	50	Le nombre d'élèves stagiaires dans les services a doublé en 2019
Services civiques	3	4	16	En attente de recrutement de 10 emplois civiques fin 2020

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20201031-205002-DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020

EPANOUISSEMENT DES ÊTRES HUMAINS/ CCAS

ANNEES	2015	2016	2017	2018	2019	Commentaires
Effectif	3018	2890	2828	2735	2691	
dont ETP	2857	2744	2686	2564	2545	
% titulaires	26,0%	27,1%	28,3%	28,8%	28.28%	
% non titulaires	69%	71,2%	70,8%	70,5%	71.01%	
% emplois aidés	5,0%	1,66%	0,95%	0,7%	0.71%	
% emplois aidés CDE		591	644	503	559	
Age moyen	49	50	50	51	50	
Taux de mobilité interne	4,1%	8%	8%	3.5%	3.76%	
Jours de formation	2996	4190	2344	5089	3 586	soit 4 jours par agents
Chantiers d'insertion	35	NC	NC	NC	23	
Sorties positives	NC	NC	NC	NC	63	
Emplois durables	NC	NC	NC	NC	35	2020 : Le contexte lié au COVID-19 et la période du confinement n'ont pas été favorables pour des résultats significatifs.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE / CCAS

ANNEES	2016	2017	2018	2019	2020 1 ^{er} semestre	Commentaires
Personnes âgées recensées (nb) ≥50 ans ≤59 ans	25 000	26 000	27 500	26 274	-	
Club sénior (nb)	2 460	2 518	2 910	3 066	3200	41 Clubs en 2018 42 Clubs en 2019 43 Clubs en 2020
Plan "sénior en action" (nb)	1870	2100	2400	2806	2868	
Heures proposées (h)	2640	2883	3015	2723	4788	
Repas distribués par le portage de repas / PDS (nb/an)		74 016	74 598	72 487	45 984	
Nombre de bénéficiaires au portage repas /PDS (nb moyen /mois)		245	249	243	237	
Repas distribués aux sans-abris/ MFIS CCAS (nb/an)	27 896	27 450	27 950	29 200	-	
Places occupées en abri de nuit à MFIS par les personnes sans-abris (nb)	184	235	247	248	-	
Nbre de bénéficiaires au SAAD (nb)		240	120	120	106	nb AVS /2
Nb d'heures effectuées à domicile		51 527	31 298	27 623	11 561	nb AVS /2
Logements aidés construits (nb)			332	294	182	
Etablissement accueil de jeunes enfants EAJE (nb)	61	68	67	70	70	
dont communales (nb de structures)	8	8	7	8	8	fermeture MPM 08/2018
dont communales (nb de places)	355	355	339	339	339	
dont micro crèches (nb)	30	34	35	37	37	
Places agréées EAJE sur le territoire (nb)	1499	1697	1682	1740	1740	

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



Crédits photos : Mairie de Saint-Denis

Ce rapport a été élaboré, par la Mission Développement Durable avec la participation des services de la mairie de la mairie de Saint-Denis

- Octobre 2020

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205002-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020